

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 81

TRIMESTRIEL 01 | 02 | 03 2026







Travail de ferronnerie, Amay.

© SPW/AWaP - V. Rocher

4 | Éditorial

■ DOSSIER – MÉTIERS

- 5 | **Alliance Patrimoine-Emploi 2.0 :**
Le patrimoine wallon,
catalyseur d'opportunités
- 6 | Le **Patrimoine** : un **secteur stratégique**,
des **métiers en tension**
- 7 | Héritiers des pierres et du temps :
ces **métiers du patrimoine** qui
manquent cruellement à la **Wallonie**
- 10 | Projet Interreg VI Grande Région
Ecopierre
- 11 | Les **métiers du patrimoine bâti** :
un levier **pédagogique** concret
et porteur de sens
- 13 | **Former au patrimoine**
à l'**ère du numérique** : une innovation
raisonnée au service des savoir-faire
- 14 | L'**AWaP** à la rencontre
des **métiers du patrimoine** :
deux salons, une même ambition

■ PATRIMOINE MONDIAL

- 15 | **Bilan** de fin du **mandat belge**
au sein du Comité du **patrimoine**
mondial UNESCO

■ RESTAURATION

- 18 | **Plan de relance** de la **Wallonie**,
année de clôture des **projets lauréats**
- 18 | Les **FARCC**

■ ARCHÉOLOGIE

- 19 | **Préserver le papier**
pour **préserver la mémoire**
- 22 | L'**Archéoforum de Liège** : coup d'œil
en **arrière, regard** vers l'**avant**

■ PUBLICATIONS

- 24 | **Carnet du Patrimoine**
Coup de projecteur sur la **ville de Spa**
- 24 | Un livret sur les **moulins de Beez**
- 25 | **L'abbaye de Stavelot. Volume 2.**
*Les recherches archéologiques :
des origines à l'an mille*

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 26 | À la recherche de l'**eau** :
campagne archéométrique
à Malagne, l'Archéoparc de Rochefort
- 27 | Comment **protéger** le **patrimoine**
mobilier des **églises** pendant
des **travaux** ?
- 28 | La **médiation patrimoniale**
- 29 | Valorisation du **petit patrimoine**,
un bel exemple de **projet collaboratif**

■ ÉVÉNEMENTS

- 30 | L'**archéologie** des **cours d'eau**
en **Wallonie** : mise en valeur
à l'**international**
- 31 | **Journées d'étude Fonder, bâtir, prier**
- 32 | L'**archéologie** à **Huppaye**.
Du **terrain** à la **publication**
- 33 | **Lieux de culte** : patrimoine à réinventer.
Journées de la Restauration
et de la **Protection** du Patrimoine
- 35 | **2026**, nouvelle formule pour un
patrimoine qui vous en mettra
plein la vue
- 37 | **Tertres de mémoire**, une exposition
consacrée aux **tumuli de Seron**
- 38 | **55^e Foire du Livre** de **Bruxelles**

■ POUR LES PLUS JEUNES

- 39 | **Ferronnier** du patrimoine,
il faut le **fer** et le **savoir-faire**

ÉDITORIAL

En ce début d'année, permettez-moi de vous souhaiter une belle année 2026 et de vous présenter les orientations que prendra *La Lettre du Patrimoine* dans les mois à venir.



L'Agence wallonne du Patrimoine
vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2026

Laire évoluer n'est pas trahir. C'est au contraire honorer un héritage en le faisant vivre autrement, *La Lettre du Patrimoine* en fait l'expérience depuis quelques temps.

En 2025, nous avons fait le pari d'une approche renouvelée : celle du dossier thématique approfondi, illustrée par notre exploration de l'Art déco. Croiser les regards, creuser les sujets, donner de l'épaisseur aux questions patrimoniales - cette démarche a trouvé son lectorat et prouvé sa pertinence.

Fort de cette expérience, nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape. Chaque numéro de 2026 s'articulera autour d'un grand dossier thématique. Les rubriques qui font l'ADN de la revue - international, vie associative, publications, actualité - demeurent, mais s'inscrivent désormais dans une

architecture éditoriale plus cohérente. L'objectif : donner à voir la richesse du patrimoine dans toutes ses dimensions - matérielles et immatérielles, professionnelles et citoyennes, locales et globales.

Ce premier numéro interroge une alliance qui va de soi, mais qu'il faut sans cesse réaffirmer : celle du patrimoine et de l'emploi. Métiers en tension, formation, transmission des savoir-faire - autant de facettes d'un secteur créateur de valeurs économique et sociale, porteur d'avenir pour les jeunes comme pour les reconversions professionnelles.

Les numéros suivants prolongeront cette ambition. Nous explorerons l'« après-fouille » archéologique, ces coulisses qui transforment le vestige en connaissance. Nous interrogerons les nouveaux modèles de financement et la manière dont le patrimoine répond

aux enjeux climatiques. Nous questionnerons la reconversion architecturale des églises, défi contemporain entre mémoire et usage.

Derrière ces thématiques, une même conviction : le patrimoine n'est pas qu'un héritage à contempler, c'est un outil pour penser et construire demain.

Merci de votre fidélité et bonne lecture.

Sophie DENOËL,
Inspectrice générale

**Attention, l'Agence wallonne
du Patrimoine (AWaP) déménage
début mars.**

Rue de la Brigade Piron, 3
5100 Jambes (Namur)

ALLIANCE PATRIMOINE-EMPLOI 2.0 :

LE PATRIMOINE WALLON,

CATALYSEUR D'OPPORTUNITÉS

Les métiers du patrimoine sont au cœur de la vitalité wallonne. Maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, restaurateurs d'art, architectes... Derrière chaque chantier, ce sont des femmes et des hommes passionnés qui perpétuent des savoir-faire uniques et façonnent l'avenir de notre région. Ce numéro de *La Lettre du Patrimoine* met en lumière ces métiers en tension, essentiels à la préservation et à la valorisation de notre héritage. Avec l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0, une dynamique collective s'installe : transformer chaque défi en opportunité, pour que chaque pierre restaurée devienne un jalon vers l'avenir de la Wallonie.

Bien plus qu'un héritage à préserver, le patrimoine wallon constitue un puissant moteur économique et social. Plus de 54 000 biens inventoriés, dont 4 200 classés, et 350 entreprises spécialisées témoignent de la richesse et du potentiel de la Wallonie.

Pourtant, la restauration et la valorisation de ce patrimoine se heurtent à des défis majeurs : pénurie de profils qualifiés, nécessité de formations adaptées, financement des chantiers, intégration des enjeux énergétiques et de durabilité.

Pour relever ces défis, l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0 a été relancée sous l'impulsion du Gouvernement wallon, de l'AWaP, d'Embuild, de Buildwise, de l'Union wallonne des architectes, de l'Association royale des demeures historiques et jardins de Belgique, ainsi que de nombreux partenaires publics et privés.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'une première dynamique lancée en 2016, actualisée aujourd'hui pour tenir compte des évolutions des contextes juridique, économique et sociétal. Les besoins identifiés alors – stimulation de l'emploi et de la formation, amélioration de la qualité sur les chantiers patrimoniaux, diversification des sources de financement – restent d'actualité, mais de nouveaux défis sont apparus : intégration des enjeux

énergétiques dans les rénovations, réaffectation économique des biens, optimisation du Code du Patrimoine, et implication accrue du secteur privé.

Cette ambition se concrétise à travers un programme articulé autour de quatre tables rondes thématiques, prévues d'ici fin 2026. Objectif : coconstruire des pistes d'action concrètes en mobilisant les expertises des secteurs de la construction, de la formation, de la culture et du tourisme.

La première table ronde de l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0 s'est tenue le 12 novembre à la Paix-Dieu à Amay, centre de formation emblématique des métiers du patrimoine. Autour de la Ministre du Patrimoine, une trentaine d'experts, représentants institutionnels, formateurs, entrepreneurs et associations, ont dressé un état des lieux précis des besoins en compétences et partagé leurs recommandations pour l'avenir.

Vers une dynamique durable et innovante

L'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0 ne s'arrête pas à la formation et à l'emploi. Les prochaines tables rondes explorent les dimensions économiques et financières (financement, fiscalité, mécénat, partenariats public-privé), les enjeux techniques et de durabilité (énergie, innovation, nouveaux matériaux, intelligence artificielle), ainsi que

l'organisation des marchés publics et privés (accessibilité des PME, qualité des clauses, simplification des procédures).

L'objectif est clair : bâtir une synergie durable entre tous les acteurs, transformer les défis en opportunités et faire du patrimoine un moteur d'emploi, d'innovation et d'attractivité pour la Wallonie.

La dynamique est lancée, mobilisant pouvoirs publics, partenaires privés et société civile – associations de propriétaires, groupements professionnels, passionnés du patrimoine. Un plan d'actions concrètes sera finalisé d'ici fin 2026, avec l'ambition de faire du patrimoine un secteur exemplaire, innovant et inclusif.



Retrouvez la vidéo de présentation de l'Alliance Patrimoine-Emploi 2.0.

LE PATRIMOINE : UN SECTEUR STRATÉGIQUE, DES MÉTIERS EN TENSION

Le secteur du patrimoine est un véritable moteur d'activité économique. Les chantiers de restauration génèrent 8,5 emplois annuels par million d'euros investi, contre 6,5 dans la construction classique. Architectes, artisans, fournisseurs, entreprises de construction, centres de formation, associations professionnelles : toute une filière vit au rythme des restaurations, des réaffectations et des innovations.



Groupe présent à la première table ronde, Amay. © AWaP

Pourtant, la pénurie de profils qualifiés est criante. Maçons du patrimoine, couvreurs, tailleurs de pierre, menuisiers, charpentiers, restaurateurs d'œuvres d'art, gestionnaires de chantier... autant de métiers essentiels, mais en tension, qui peinent à attirer de nouveaux talents. La transmission de ces savoir-faire, souvent acquise par une formation approfondie et une transmission intergénérationnelle, est aujourd'hui sous pression.

Dans le cadre inspirant de la Paix-Dieu, centre de formation aux métiers du patrimoine, la première table ronde de l'Alliance Patrimoine-Emploi a réuni les principaux acteurs du secteur pour

dresser un état des lieux de la situation ainsi que des besoins en compétences et imaginer des solutions concrètes.

Les échanges ont mis en avant plusieurs leviers pour renforcer l'offre de formation : développement de la formation en alternance et en entreprise, promotion du tutorat, partenariats entre centres de formation et entreprises, adaptation des parcours de formation continue à la saisonnalité des activités, et renforcement des compétences des formateurs. Les opérateurs de formation ont présenté la richesse du catalogue d'apprentissages disponibles, mais tous ont souligné l'urgence de disposer d'un cadastre objectif des professions les plus concernées, afin de mieux coordonner l'offre et valoriser la validation des compétences.

Si les débats ont d'abord mis en lumière l'impact considérable des chantiers de restauration sur l'emploi, un autre constat partagé a émergé : la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers du patrimoine. En effet, ces métiers souffrent d'une image peu valorisante auprès du grand public et des jeunes générations. Pour inverser la tendance, les participants ont unanimement plaidé pour une stratégie de communication cohérente, pertinente et ciblée, capable de susciter des vocations, y compris chez les filles. L'impact positif des chantiers-écoles et des initiatives impliquant

concrètement les apprenants au sein des entreprises a été souligné à de multiples reprises.

La table ronde a également recommandé d'intégrer dans les marchés publics des critères qualitatifs valorisant l'expérience, les références et les compétences des opérateurs. Enfin, la nécessité de renforcer les synergies entre tous les partenaires - institutions, entreprises, centres de formation, associations - a été affirmée comme une priorité pour garantir la pérennité et la qualité de la filière.

Sébastien MAINIL

Renseignements

Centre des métiers du patrimoine
« la Paix-Dieu »
+32 (0)85 41 03 51
formations.pxd.awap@awap.be



Retrouvez les propositions des tables rondes consacrées à l'emploi, la formation et la valorisation des métiers du patrimoine.

ALLIANCE PATRIMOINE EMPLOI 2.0
TABLE RONDE N°1 EMPLOI & FORMATION
LE PATRIMOINE EN WALLONIE

54.000
biens repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

4.200
biens classés

HÉRITIERS DES PIERRES ET DU TEMPS : CES MÉTIERS DU PATRIMOINE QUI MANQUENT CRUELLEMENT À LA WALLONIE

La Wallonie fait face à une pénurie inquiétante de professionnels du patrimoine, alors même que les besoins en restauration du bâti ancien augmentent. Porteurs d'un savoir-faire rare, ces métiers essentiels peinent à trouver une relève suffisante, menaçant la qualité et la continuité des interventions. Cet article explore les enjeux, les métiers et les pistes pour préserver ce patrimoine commun qui façonne notre identité collective.

Les métiers du patrimoine occupent une place essentielle dans notre société. Profondément enracinés dans l'histoire, ils répondent aussi aux défis économiques, culturels et environnementaux actuels. En Wallonie, ils constituent un pilier majeur de la sauvegarde des traces matérielles du passé. Pourtant, alors que les besoins en compétences augmentent, le nombre de professionnels qualifiés diminue, créant une pénurie préoccupante. Maçons spécialisés, tailleurs de pierre et charpentiers du patrimoine deviennent rares, alors même que les chantiers se multiplient. Les exigences en matière de conservation, tout comme les attentes sociétales en termes de qualité et de durabilité du cadre bâti, ne cessent de croître. Former, attirer et fidéliser ces artisans devient donc un enjeu crucial pour la région.

Un secteur dynamique au cœur de l'économie wallonne

Loin d'être un secteur marginal ou figé, le patrimoine génère une activité économique structurante. Chaque chantier mobilise un écosystème complet : architectes spécialisés, entreprises agréées, artisans, bureaux d'étude, centres de compétences, associations professionnelles, fournisseurs locaux et services publics. Contrairement à certaines idées reçues, le patrimoine n'est pas un simple coût : c'est un moteur d'emplois et de retombées locales. L'ampleur et la technicité des restaurations – qu'il s'agisse d'une église rurale, d'un château médiéval, d'un bâtiment Art nouveau ou d'un ancien site industriel – témoignent du niveau d'expertise requis.

Cette dynamique se heurte toutefois à une pénurie sévère. Embuild estime que 800 à 900 postes sont actuellement vacants dans les entreprises agréées pour la restauration (D23 et D24). Les conséquences sont directes : retards de chantier, recours à des compétences extérieures, perte de qualité ou solutions inadéquates.

Des métiers exigeants, modernes et hautement spécialisés

Restaurer un linteau sculpté, stabiliser un mur en moellons, rétablir une charpente centenaire ou lire la pierre avec la sensibilité d'un sculpteur ne relève ni d'un folklore passéiste ni d'un artisanat poussiéreux. Ce sont des métiers d'avenir, profondément modernes dans leur vision de la durabilité, de la sobriété et du travail bien fait.

Parmi les métiers les plus touchés figure le maçon du patrimoine, détenteur de techniques spécifiques qui ne s'apprennent pas dans la construction moderne : dosage et mise en œuvre des mortiers de chaux, rejointoiements



Consolidation du mur d'enceinte, août 2024, abbaye Notre-Dame du Val-Dieu, Aubel. © AWaP

adaptés, compréhension fine des pathologies du bâti ancien, respect de l'esthétique et des caractéristiques matérielles originales. Ces gestes ne peuvent être improvisés ni remplacés par des solutions contemporaines standardisées. Le maçon du patrimoine incarne ainsi un artisan de précision, capable de concilier tradition et exigences techniques actuelles, tout en assumant une responsabilité patrimoniale forte. Pourtant, les formations peinent à suivre la demande, et les entreprises manquent de profils pour répondre à l'offre croissante de chantiers.

La situation est encore plus frappante pour le tailleur de pierre, autre profession emblématique du patrimoine bâti. Façonner un linteau, un chapiteau ou un élément sculpté requiert un apprentissage long, une véritable intimité avec la matière et une sensibilité artistique rare. Le tailleur de pierre doit sentir la veine, anticiper les ruptures, comprendre la logique d'un bloc, mais aussi travailler avec un niveau d'exigence qui dépasse largement la simple exécution technique : il s'agit de créer ou restaurer des pièces destinées à durer plusieurs siècles. La profession souffre cependant d'une image parfois associée à la pénibilité ou à une forme de rusticité, alors qu'elle incarne en réalité l'excellence artisanale et l'expressivité du geste. Le vieillissement de nombreux professionnels, conjugué à un manque de relève, fait peser une réelle menace sur la transmission de savoir-faire complexes, dont certains sont déjà en voie de disparition (voir encart « Le secteur de la pierre en Belgique : défis et priorités »).



**Découvrez le métier
de tailleur de pierre.**

Le charpentier du patrimoine, de son côté, demeure le gardien d'un art millénaire : l'art du trait. Cette discipline géométrique permet de tracer, assembler et ériger des charpentes parfois monumentales, dont la précision n'a rien à envier aux techniques contemporaines. Restaurer une charpente ancienne nécessite de comprendre la logique constructive d'autrefois, de lire les traces laissées dans le bois, de

choisir des essences appropriées et de maîtriser des assemblages traditionnels qui garantissent la stabilité et l'harmonie de l'ensemble. Ces compétences, essentielles à la restauration de nombreuses charpentes anciennes, se raréfient elles aussi.



**Découvrez le métier
de charpentier.**

La formation, condition indispensable à la pérennité du secteur

Face à ces défis, la formation joue un rôle décisif. Outre les organismes classiques (Forem, Ifapme), deux centres de référence structurent l'apprentissage : La Paix-Dieu à Amay et le Pôle de la Pierre à Soignies. Ils proposent

une pédagogie fondée sur la pratique, l'expérimentation, la compréhension des matériaux et la transmission entre pairs. Leur mission devient stratégique : répondre à une demande croissante tout en maintenant un haut niveau d'excellence indispensable à la qualité des interventions.

Former davantage ne peut toutefois se faire sans augmenter la qualité. De nombreuses initiatives soulignent cette dynamique : parcours en alternance, tutorat renforcé, validation des compétences, collaborations entre entreprises et centres de formation, mise à jour constante des référentiels métiers, recherches sur les matériaux locaux et leurs usages contemporains, intégration des défis environnementaux, ou encore sensibilisation des jeunes dès le secondaire. L'attractivité reste cependant un défi majeur, en raison d'une méconnaissance persistante des métiers.



Tailleur de pierre, portes ouvertes, abbaye de la Paix-Dieu, Amay.

© SPW/AWaP - V. Rocher



Charpentier, chantier-école. © AWaP

Ces professions sont pourtant riches, durables, non délocalisables et offrent une véritable satisfaction professionnelle. Peu de métiers permettent de combiner excellence du geste, contribution au paysage et à l'espace public, travail de la matière et transmission d'un héritage durable.

Des métiers d'avenir, au cœur des transitions

Les métiers du patrimoine sont résolument des métiers d'avenir. Dans un monde en quête de sens, de durabilité et de réappropriation de son histoire, ils offrent une réponse concrète et enthousiasmante. Les chantiers de demain seront encore nombreux : restauration énergétique du bâti ancien, valorisation des matériaux naturels et locaux, sauvegarde des édifices ruraux, redynamisation des centres historiques, réhabilitation d'éléments architecturaux vernaculaires. Un jeune formé aujourd'hui – ou un adulte en reconversion – trouvera dans ces métiers une carrière stable, variée et utile, où le geste juste et maîtrisé s'inscrit dans une continuité historique.

Préserver, valoriser, transmettre

Redonner visibilité et reconnaissance à ces professions permettra à la Wallonie non seulement de préserver son patrimoine bâti, mais aussi de stimuler une filière économique complète, de soutenir l'emploi local et de transmettre aux générations futures un patrimoine enrichi, soigné et respecté. L'enjeu dépasse la simple réponse à une pénurie : il s'agit d'affirmer que ces métiers, loin d'appartenir au passé, sont pleinement ancrés dans les défis de demain.

Le secteur de la pierre en Belgique : défis et priorités

Le secteur de la pierre, essentiel au patrimoine et à l'économie belge, fait face à plusieurs défis structurels. Une étude socio-économique menée en 2021 pour l'AWaP confirme le vieillissement du personnel, un renouvellement insuffisant et une méconnaissance persistante des métiers, souvent jugés pénibles. Malgré des opportunités d'emploi, le recrutement reste difficile, surtout pour les postes qualifiés.

La formation, tant initiale que continue, reste sous-utilisée dans les petites entreprises, souvent freinées par le manque de temps, de ressources ou d'information. Parallèlement, l'automatisation progresse mais suscite des résistances liées à la préservation du savoir-faire artisanal et aux investissements nécessaires.

Les crises récentes ont créé un contexte contrasté mêlant reprise et incertitude. Pour garantir l'avenir du secteur, il devient indispensable de valoriser les métiers, d'intensifier la formation, d'informer sur les aides disponibles et d'attirer de nouveaux talents, notamment parmi les jeunes générations.

Envie d'en savoir plus ?



PROJET INTERREG VI

GRANDE RÉGION ECOPIERRE

**Pourquoi et comment
faire de la pierre sèche
son avenir professionnel ?**

Murailleur, murailleur, bâtisseur... la langue française et ses variantes régionales présentent de nombreuses appellations pour désigner une même réalité : le professionnel spécialisé dans la technique de construction en pierre sèche c'est-à-dire un assemblage de pierres dépourvu de liant et agencé selon des règles de construction précises.

Restons réalistes, le marché de la pierre sèche en Grande Région est actuellement un marché de niche mais soyons optimistes, le retour à cette pratique ancestrale a le vent en poupe. En effet, fruit d'une intelligence collective plurimillénaire, la technique de la pierre sèche présente de nombreux avantages. Parmi les plus évidents, ses atouts écologiques puisqu'elle reproduit un biotope propice à l'apparition et la protection d'une faune et d'une flore spécifiques. S'en suivent ses atouts durables liés à son mode de construction sans ciment et indépendant des industries lourdes, qui favorise l'utilisation des ressources locales ainsi que la récupération et le recyclage des matériaux de construction, enjeu bien actuel des secteurs primaires et secondaires. Ses atouts patrimoniaux ne sont pas en reste puisque son savoir-faire est, depuis 2024 pour la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg -, inscrit sur la Liste représentative du Patrimoine oral et immatériel de l'UNESCO. Enfin, *last but not least*, ses capacités techniques qui permettent le soutien efficace de terrasses, chemins, routes, berges... tout en assurant une gestion incomparable de l'eau de ruissellement contribuant à la réduction des risques d'inondations grâce à ses caractéristiques drainantes. Depuis quelques années, en France, des ingénieurs de l'Université Gustave Eiffel étudient la stabilité des ouvrages en



Formation d'initiation à la calade en pierre sèche, Amay. © AWaP

pierre sèche grâce à la mise en place de plateformes d'expérimentation simulant poussées et charges. Les résultats de ces études ont été traduits dans des abaques de dimensionnement (ABPS, ENTPE, IFSTTAR... (et al.), *Technique de construction des murs en pierre sèche. Règles professionnelles*, 2017 - ISBN : 978-2-86834-125-9), références essentielles pour tout professionnel. En un mot comme en cent, la technique de la pierre sèche prend sa place au sein de la nouvelle approche de l'ingénierie dite « régénérative ».

Mais, faut-il encore bâtir en pierre sèche correctement, c'est-à-dire, selon les règles de l'art de la technique ? Actuellement, en Wallonie, sept professionnels sont détenteurs du Certificat de qualification « Ouvrier bâtisseur en pierre sèche » porté par l'Association française Artisans bâtisseurs en Pierre sèche et la plupart sont membres du Réseau belge de la Pierre sèche. Dans les deux années qui viennent, nous espérons augmenter ce chiffre grâce aux formations du projet Ecopierre destinées aux (futurs) professionnels des secteurs de la construction et des espaces verts, aux demandeurs d'emploi ou aux personnes en reconversion.

Ces formations prennent différentes formes :

- des modules d'initiation de cinq jours pour faire connaissance avec la technique ;
- des formations initiales de trois semaines pour découvrir toutes les facettes du métier de murailleur ;
- une formation longue de quatre mois (en 2027) pour faire de la pierre sèche une activité professionnelle ;
- des formations de perfectionnement (réalisation de voûtes, d'escaliers, taille de pierre adaptée à la pierre sèche, calade...) pour accompagner les professionnels dans leur montée en compétence.

En parallèle, plusieurs épreuves certificatives de validation de compétences sont organisées.

Pour obtenir plus de renseignements sur les formations et les épreuves certificatives du projet « Ecopierre », contactez-nous.

Christine CASPERS



Projet Interreg VI 2025-2027 Ecopierre « Professionnaliser la filière de la pierre sèche en Grande Région »

Le projet Interreg Ecopierre qui rassemble sept partenaires transfrontaliers et une vingtaine de partenaires méthodologiques a pour objectif de stimuler et développer la filière de la pierre sèche en Grande Région grâce à la mise en place d'actions concrètes visant la facilitation de la matière première, la pierre, la formation de professionnels aptes à construire et restaurer des ouvrages dans les règles de l'art et la dynamisation du marché.

Renseignements

Thématique « métier »

Agence wallonne du Patrimoine
Christine CASPERS
christine.caspers@awap.be
+32 (0)479 65 53 41

Thématique « matériau »

Pierres et marbres de Wallonie
Capucine BERTOLA
capucine.bertola@pierresetmarbres.be
+32 (0)470 10 01 03

Thématique « marché »

Réseau belge de la Pierre sèche
Amandine SCHAUS
amandine.schaus@rbps.be
+32 (0)497 25 86 45

LES MÉTIERS DU PATRIMOINE BÂTI : UN LEVIER PÉDAGOGIQUE CONCRET ET PORTEUR DE SENS

Redonner du sens à l'enseignement technique et manuel, replacer l'intelligence de la main au cœur de l'école : telle est l'ambition des centres de formation de l'AWaP, la Paix-Dieu et le Pôle de la Pierre. Ces pôles ne se contentent pas de transmettre des gestes anciens : ils reconnectent les élèves à des savoir-faire authentiques, essentiels à la sauvegarde de notre patrimoine et à l'avenir des métiers.

Apprendre par le patrimoine : une approche multidisciplinaire

À l'heure où les modèles éducatifs sont questionnés, l'enseignement par le patrimoine offre une réponse concrète et globale. Reproduire une ferme de charpente du XII^e siècle, tailler le claveau d'un arc en plein cintre, appliquer une feuille d'or sur une moulure... autant de gestes techniques qui deviennent des leviers pédagogiques puissants.

Chaque atelier mobilise des compétences variées : précision manuelle, sens artistique, logique scientifique, rigueur mathématique, mais aussi travail en équipe, observation et résolution de problème, autonomie, organisation, respect des consignes de sécurité. Le patrimoine devient ainsi un véritable laboratoire d'expérimentation, favorisant le développement de compétences transversales et l'épanouissement des élèves.



Atelier de menuiserie 2025, Amay. © AWaP

Une pédagogie ancrée dans le réel

Les ateliers proposés permettent aux élèves de manipuler outils et matériaux, d'expérimenter des gestes précis et de rencontrer des artisans passionnés. Cette pédagogie ancrée dans le concret décloisonne les disciplines et valorise le travail bien fait. Les élèves découvrent que tailler un claveau, par exemple, mobilise à la fois les mathématiques, l'histoire et l'art.

Les centres de formation de l'AWaP offrent des programmes adaptés aux élèves de la 3^e primaire aux études supérieures en passant par la formation des enseignants, sur une à cinq journées.



Startech's Days 2025, WEX,
Marche-en-Famenne. © AWaP



Travail de ferronnerie, portes ouvertes 2026,
Amay. © AWaP

Chaque session combine découverte du site, démonstration artisanale et atelier pratique. Objectifs : éveiller la curiosité, développer la motricité fine, la lecture de plans, la compréhension historique et le sens critique face au patrimoine.

Des projets concrets et variés

Les activités vont de la découverte des techniques anciennes (murs en terre crue, arcs en plein cintre) à la réalisation de projets collectifs (kiosques, mosaïques, vitraux), en passant par des actions liées à la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes). Elles permettent aussi d'aborder des notions scientifiques, historiques et artistiques : cadrans solaires, bestiaires médiévaux, mosaïques romaines, blasons...

Un récent exemple marquant : la collaboration entre l'École supérieure des arts de Bruxelles et le lycée La Salle de Troyes, où les étudiants ont travaillé pendant une semaine à la Paix-Dieu sur

la dualité « artificiel/naturel, vie/mort », associant taille de pierre, mosaïque, terre crue, céramique, menuiserie et travail du métal (ferronnerie, dinanderie).

Valoriser les métiers auprès du public

La présence sur différents salons permet de valoriser les savoir-faire auprès d'un large public. Lors des Startech's Days, organisés par WorldSkills Belgium du 16 au 18 novembre 2025 au WEX de Marche-en-Famenne, l'AWaP a proposé un « village des Métiers du Patrimoine », où les visiteurs ont eu l'occasion de s'initier à six techniques : taille de pierre, charpente, couverture, ferronnerie, peinture en décor et mosaïque.

Stéphanie MARX
et Céline RIGA

Un projet pédagogique fédérateur

À l'école Saint-Michel de Gosselies, un enseignant passionné a fédéré toute une équipe autour du projet « Patrimoine et pédagogie : l'architecture ». L'objectif : reconstituer le site de l'école dans son historique, grâce à une maquette évolutive réalisée par les élèves, mobilisant mathématiques, sciences et technologie, mais aussi toutes les autres matières enseignées à l'école. Ce projet collectif, mené en partenariat avec l'AWaP et d'autres institutions (musée de Mariemont, château de Seneffe, château de Jehay...), illustre la force de l'apprentissage par le patrimoine.

De 2015 à 2024, les élèves ont construit les outils de l'arpenteur et tous les instruments qui ont permis aux autres élèves des prochaines années de prendre les mesures des superficies, des bâtiments et des arbres du parc de l'école. Munis de leur plan à l'échelle, les apprentis architectes ont fait naître un élément architectural de la maquette en bois avec le ciseau, la scie, la scie à ruban du menuisier. Chaque année, nous voyons évoluer la maquette, révélant les bâtiments existants ainsi que ceux qui ont disparu. Depuis 2020, après de nombreuses recherches, identifications et relevés des éléments naturels du parc de l'école, les élèves accompagnés par le formateur menuisier ont entamé la reproduction des arbres à l'échelle avec les essences de chaque arbre du parc. Cette maquette finalisée a demandé cogitation, recherches, travail, manipulation, collaboration... et est devenue une grande fierté pour les élèves.

FORMER AU PATRIMOINE

À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : UNE INNOVATION RAISONNÉE AU SERVICE DES SAVOIR-FAIRE

Les centres de formation de l'AWaP s'engagent depuis longtemps dans la transmission des savoir-faire traditionnels tout en intégrant, avec discernement, les outils numériques. Loin d'une rupture, cette évolution s'inscrit dans une continuité maîtrisée, fidèle à l'esprit de la Charte de Venise, où l'innovation soutient la connaissance, la précision et la durabilité du geste patrimonial.

Photogrammétrie, lasergrammétrie ou modélisation 3D : ces technologies ne constituent pas une fin en soi. Elles offrent cependant des leviers robustes pour documenter un édifice, affiner un diagnostic, suivre l'évolution d'un état sanitaire ou préparer une intervention. Un élément sculpté, un mur ou une chapelle peuvent être relevés de manière complète, offrant aux professionnels une compréhension fine et durable du bâti.

Ces relevés deviennent également des supports pertinents pour l'usage numérique, la préparation de pièces de remplacement ou l'élaboration de dispositifs de médiation destinés au public.

Former par l'expérience : les chantiers-écoles comme laboratoires

Au sein du Pôle de la Pierre, ces démarches sont intégrées dans les ateliers et les chantiers pédagogiques, véritables laboratoires où les apprenants expérimentent, comparent et discutent des outils numériques et de leur pertinence pour des utilisations spécifiques.

Un socle de modules en e-learning viendra prochainement compléter cette approche, permettant aux apprenants d'acquérir les bases théoriques à leur propre rythme avant de les mettre en pratique au travers d'études de cas et d'exercices appliqués.

Responsabilité numérique et enjeux environnementaux

L'intégration du numérique s'accompagne d'une réflexion indispensable autour de la sobriété : consommation énergétique des serveurs, fabrication et durée de vie des équipements, stockage responsable des données. Cette vigilance guide l'évolution des pratiques afin de garantir une utilisation proportionnée des technologies au regard des besoins du patrimoine.

Vers une culture numérique éclairée

En alliant tradition, innovation et responsabilité, les centres de formation de l'AWaP affirment une vision claire : renforcer les savoir-faire patrimoniaux en donnant aux professionnels les outils nécessaires pour relever les défis actuels et futurs. Le numérique n'y est pas un substitut, mais un allié – discret, maîtrisé, et pleinement au service du patrimoine.

Envie d'en savoir plus ? Retrouvez la conférence « Nouvelles technologies : des formations au service de la restauration du patrimoine » proposée par l'AWaP au Salon International du Patrimoine Culturel en octobre dernier.



Scannez le QR-Code pour visualiser le relevé numérique de la chapelle Saint-Joseph, Le Roeulx

Un exemple concret : une petite chapelle baroque sous le regard du numérique

Lors d'une récente formation dédiée à la réparation de la pierre, les apprenants ont travaillé sur une chapelle baroque dédiée à saint Joseph, située sur le territoire du Roeulx. Ce petit édifice présente des éléments disparus, lacunaires ou mal restaurés.

Avant toute intervention, un relevé numérique complet a été réalisé par les stagiaires sous la supervision des formateurs afin de documenter précisément l'état de l'édifice, d'identifier les dégradations et de préparer son démontage puis son transport en atelier.

Cette expérience a permis aux participants de se familiariser avec des méthodes simples, concrètes et immédiatement transposables dans leur pratique professionnelle, illustrant toute la valeur ajoutée d'un numérique raisonné.

L'AWAP À LA RENCONTRE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE : DEUX SALONS, UNE MÊME AMBITION

Cet automne, l'AWaP a porté haut les couleurs du patrimoine et des savoir-faire wallons lors de deux rendez-vous majeurs : le Salon International du Patrimoine Culturel à Paris et Rocalia, salon de la pierre naturelle à Lyon. Deux événements incontournables qui ont permis à nos équipes de renforcer leur présence auprès des professionnels, de promouvoir l'excellence des métiers et d'affirmer le rôle central de l'AWaP dans la transmission, la valorisation et l'innovation.



L'AWaP au Salon International du Patrimoine Culturel, Paris. © SPW

Paris : le rayonnement du savoir-faire wallon

Du 23 au 26 octobre, la participation de l'AWaP au Salon International du Patrimoine Culturel, véritable carrefour professionnel du secteur, a été l'occasion de mettre en avant ses deux centres de formation, ses artisans et ses matériaux, tout en valorisant les biens UNESCO et le patrimoine exceptionnel de Wallonie. L'accent a été mis sur la transmission des savoir-faire, notamment grâce à la présence d'un artisan sgraffiteur, formateur à la Paix-Dieu. Les démonstrations captivantes de cette technique décorative méconnue en France ont suscité un vif intérêt et rappelé l'importance de préserver ce savoir-faire rare et remarquable.

La participation de l'AWaP a permis de tisser de nouveaux liens avec des centres de formation étrangers, d'attirer l'attention de professionnels et d'institutions, et de susciter des vocations parmi les jeunes visiteurs. Les échanges ont débouché sur des perspectives concrètes, comme l'accueil de stagiaires français en Wallonie ou encore la collaboration avec des artisans désireux de transmettre leur expertise. L'AWaP a

également présenté une conférence sur les technologies innovantes au service de la restauration, illustrant sa volonté d'innover dans la formation aux métiers du patrimoine.

En parallèle, l'exposition photographique « Les gestes du patrimoine », présentée à la délégation Wallonie-Bruxelles de Paris, a offert un regard sensible sur celles et ceux qui perpétuent notre patrimoine vivant.

Lyon : un focus sur la pierre (sèche) et la dynamique de réseau

Quelques semaines plus tard, l'AWaP participait pour la première fois au salon Rocalia à Lyon, rendez-vous de référence pour les professionnels de la pierre naturelle. Le stand dédié mettait en avant les actions de formation du Pôle de la Pierre ainsi que le projet Interreg Ecopierre, consacré à la professionnalisation de la filière pierre sèche en Grande Région.

Au-delà de la présentation de l'offre de formation, la participation à Rocalia a été l'occasion de renforcer les liens avec les réseaux professionnels comme la Fédération française des professionnels

de la Pierre sèche, d'identifier de nouvelles pistes de collaboration et d'envisager des projets innovants, comme la création d'une œuvre artistique en pierre sèche issue des carrières wallonnes. Les conférences suivies par les agents de l'AWaP ont également enrichi la réflexion sur les enjeux contemporains de la pierre sèche, entre héritage et avenir durable ainsi que sur les actions de sensibilisation du jeune public aux métiers de la pierre.

Un engagement réaffirmé pour la promotion des métiers du patrimoine

Ces deux participations illustrent pleinement la stratégie de l'AWaP : défendre et promouvoir l'excellence des savoir-faire wallons, encourager l'innovation et renforcer les collaborations professionnelles.

Les retombées sont déjà multiples : nouvelles synergies, visibilité renforcée et reconnaissance accrue de nos compétences. L'AWaP poursuit ainsi son rôle moteur au service d'un patrimoine vivant, partagé et résolument tourné vers l'avenir.

BILAN DE FIN DU MANDAT BELGE

AU SEIN DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

Fin novembre dernier, la Belgique a achevé son mandat au sein du Comité du patrimoine mondial lors de l'Assemblée générale des 196 états parties à la Convention pour la protection du patrimoine mondial qui se réunit tous les deux ans. Quatre années de travail ont ainsi été fêtées, saluant l'implication de la Belgique, son professionnalisme et son savoir-faire en la matière.



Délégation belge lors de la 46^e session du Comité à New Delhi, 2024. © UNESCO

Assurer un mandat au sein du Comité implique un engagement dans de nombreux travaux dont seul le Comité a la mission. Les plus prestigieux sont celui d'inscrire un bien sur la liste du patrimoine mondial ou de retirer un bien de la liste en péril. Seuls 21 états des 196 ayant ratifié cette convention universelle (l'ONU compte 193 états membres) assurent ces missions durant un mandat de quatre années. Pour la deuxième fois de son histoire, la Belgique a assuré ce rôle (1999-2003 et 2021-2025) pour lequel elle a transmis les clés en novembre dernier lors de l'Assemblée générale, en saluant les douze nouveaux états membres élus à cette occasion.

Quel bilan retirer de ce mandat belge ?

Lors de sa candidature, la Belgique avait défendu la continuité avec son premier mandat (LLP n° 62, p. 4-5), un meilleur dialogue entre les différents acteurs du patrimoine mondial ainsi que la contribution aux travaux sur des questions d'actualité et aux réflexions menées à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Convention du Patrimoine mondial en 2022.

L'actualité a très vite marqué ce second mandat qui a débuté dans un contexte international complexe, post covid et lié à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Face à ces enjeux de protection d'un patrimoine mondial fragilisé, la Belgique a œuvré tout au long de son mandat à un dialogue de paix entre les peuples. À ce sujet, elle a soutenu l'inscription

sur la Liste du patrimoine mondial en péril de plusieurs biens touchés par les conflits récents. En 2023, elle s'est engagée pour l'inscription urgente des sites historiques à Odessa, Kyiv et Lviv en Ukraine. En 2024, lors de la 46^e session du Comité à New Delhi, c'est le monastère de Saint-Hilarion/ Tell Umm Amer, vestige d'un des monastères les plus anciens du Moyen Orient, pour lequel la Belgique a proposé l'inscription d'urgence sur la liste en péril en tant que premier site inscrit à Gaza, soutenu en salle par une large majorité des membres du Comité.

Les inscriptions sur la liste en péril ont aussi été ponctuées de retraits lors des sessions du Comité, ce qui témoigne d'une belle avancée pour la protection des biens. Retenons le soutien belge pour le retrait du parc national du Niokolo-Koba au Sénégal,



Monastère Saint Hilarion, Tell Umm Amer. © UNESCO



Sites funéraires et mémoriels de la Première guerre mondiale, Ploegsteert. © SPW/AWAP - G. Focant

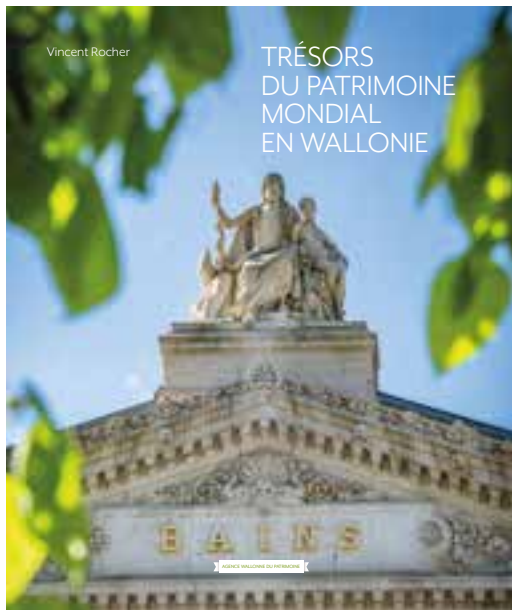
inscrit en 2007 sur la liste en péril et dont la valeur universelle exceptionnelle était menacée par la construction d'un barrage et des faits de braconnage, ainsi que les sites de Abou Mena (Égypte) et l'ancienne ville de Ghadamès (Libye) lors du Comité de 2025.

L'autre point d'attention porté par la Belgique a été le travail mené pour une liste équilibrée et représentative du patrimoine mondial. Avec 1248 biens culturels et naturels à son actif, la Liste du patrimoine mondial continue de s'étoffer d'année en année, nécessitant des besoins humains et financiers croissants afin de protéger ces biens exceptionnels. Cette Liste doit continuer de représenter l'humanité, la diversité du patrimoine mondial et son universalité. Dans ce sens, la Belgique a soutenu l'inscription de sites au patrimoine mondial dans plusieurs pays sous-représentés dont ceux du continent africain. Notons l'inscription de la Cour royale de Tiébélé au Burkina Faso, magnifique ensemble architectural en terre cuite du peuple Kasena. Ce dossier

est particulièrement représentatif des bonnes pratiques entre pays pouvant aboutir à l'inscription sur la prestigieuse Liste. Une coopération entre le Burkina Faso et l'AWAP avait permis d'échanger les savoir-faire entre les artisans de ces deux pays, avec l'aide de Wallonie Bruxelles International. Cet échange d'expertises et de compétences est un parfait exemple d'actions à mener en vue de rendre la Liste du patrimoine mondial également plus inclusive et crédible. La Belgique a d'ailleurs participé activement au groupe de travail mis sur pied spécifiquement pour l'avenir de la Liste.

En 2023, la Belgique a été fière de l'inscription du dossier des Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest), série transnationale réunissant 139 sites wallons, flamands et français. Cette inscription témoigne d'un travail entamé des années plus tôt, dont un premier dossier d'inscription avait été soumis aux membres du Comité en 2018. Celui-ci avait décidé d'ajourner l'inscription en vue

d'abord de statuer sur les questions de reconnaissance de sites associés à des conflits récents et à d'autres mémoires négatives au sein de la Convention du patrimoine mondial et de ses orientations. Dès cette décision, la Belgique s'était alors engagée pleinement dans ces travaux. La Wallonie a soutenu financièrement ces réflexions. Il aura fallu attendre la 45^e session du Comité à Riyad pour qu'une large majorité des états membres du Comité soutienne, parfois de manière émouvante, cette inscription aux côtés de deux autres candidatures de sites de mémoire. Cette reconnaissance a marqué une étape importante pour la Liste du patrimoine mondial soutenant un message universel de paix et de réconciliation entre les peuples et permettant à d'autres sites d'être inscrits ultérieurement.



Trésors du patrimoine mondial en Wallonie, AWAP, 2025.



Carnet du Patrimoine n°142, La Cour royale de Tiébélé au Burkina Faso, Institut du patrimoine wallon, 2015.

Membre du Comité, un engagement actif et continu

Être membre du Comité ne se limite cependant pas à la participation d'une réunion annuelle mais induit de mener des initiatives continues autour du patrimoine mondial, de sa protection et sa gestion. Dans ce cadre, la Belgique a été très active dans l'organisation d'ateliers internationaux. Soulignons quelques initiatives qui ont fait écho : dans le cadre de la candidature belge au Comité et conjointement à celle du dossier des Sites funéraires et mémoriels de la Première guerre mondiale, un atelier sur la thématique des sites sériels transnationaux a été organisé. En 2023, une réunion conjointe Belgique-Grand-Duché du Luxembourg-Pays-Bas a été organisée durant deux journées à Anvers abordant le troisième cycle des rapports périodiques à compléter pour les biens inscrits. Début juillet 2024, la Délégation Wallonie Bruxelles à Paris a accueilli une réunion de préparation à la 46^e session du Comité à destination des pays membres de la francophonie. Cette même année, l'AWaP, en collaboration avec le Centre du Patrimoine mondial, a organisé un atelier de réflexion sur les énergies solaires dans un contexte patrimoine mondial qui s'est tenu à Namur.

Derrière tout ce travail porté par la Belgique se tient une délégation composée d'une équipe qui a su collaborer, représentant le niveau fédéral et les trois Régions afin que toutes les facettes du patrimoine culturel et naturel du pays soient représentées. En plus de son mandat au sein du Comité, la Délégation belge s'est distinguée en assurant le rôle de rapporteur lors de la 46^e session du Comité à New Delhi en 2024 assuré par Martin Ouaklani, conseiller à la Délégation Wallonie Bruxelles, la présidence du bureau des pays du groupe Europe Amérique du Nord lors de la 47^e session et la vice-présidence lors de l'assemblée générale en 2025. Pour la Wallonie, ce mandat a été également marqué par le changement de point focal à la suite du départ à la pension de Gislaine Devillers qui a œuvré à la reconnaissance du patrimoine wallon à l'échelle mondiale depuis le début. L'occasion est ici saisie pour saluer son travail et s'engager pleinement à le poursuivre.

La fin du mandat belge mais pas de l'engagement

La fin du mandat belge au sein du Comité ne marque évidemment pas la fin de l'engagement pour le patrimoine mondial. La Belgique poursuit son travail et sa contribution face aux défis de taille qui menacent ce patrimoine : catastrophes naturelles et changement climatique, manque d'entretien et de ressources suffisantes, pillages et conflits, surexploitation et tourisme.

La Wallonie poursuit son engagement pour la préservation de son patrimoine mondial. La protection et la gestion des huit biens wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial restent l'enjeu à mener aux côtés des propriétaires et gestionnaires locaux afin que le patrimoine wallon continue de rayonner dans le monde entier.

L'ouvrage *Trésors du patrimoine mondial en Wallonie* (<https://agencewallonnedupatrimoine.be/news/sortie-de-notre-nouvelle-publication-tresors-du-patrimoine-mondial-en-wallonie>) dernièrement paru illustre magnifiquement la richesse de ces témoins du passé. À découvrir.

Ingrid Boxus

PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE,

ANNÉE DE CLÔTURE DES PROJETS LAURÉATS

Appel à projets - Valorisation des biens à haute valeur patrimoniale (PRW197)

Cette année 2026 sera marquée par l'inauguration des projets lauréats de l'appel à projets initié en avril 2022 et qui avait pour objectif de soutenir financièrement le développement de sites patrimoniaux dans une optique de relance économique et touristique (voir LLP n° 71, p. 11).

L'accompagnement de ces projets par une équipe de l'AWaP a été entamé dès avril 2023 et se terminera au mois de septembre 2026 au plus tard, date de la fin de l'éligibilité des dépenses de l'appel pour un soutien total de 19 700 000 euros répartis entre les projets.

Premier projet inauguré - Les salons restaurés de l'hôtel de ville de Mons

Les salons restaurés de l'hôtel de ville de Mons ont donc été les premiers de la série des lauréats à inaugurer le travail réalisé et à ouvrir au grand public le 7 décembre 2025. Patrimoine exceptionnel du cœur montois, l'hôtel de ville est un site remarquable de plus de 500 ans d'histoire et lieu de vie de la



Inauguration de l'hôtel de ville, Mons. © SPW/AWaP - V. Rocher

cité dont l'utilisation continue constitue un symbole des libertés communales.

La subvention du Plan de relance n'a pas seulement couvert la restauration intérieure des neuf salons mais aura également permis d'intégrer un parcours de valorisation touristique au travers de dispositifs interactifs innovants tel le casque binaural orienté et multilingue qui guide confortablement le visiteur et fait ressentir l'environnement sonore et réaliste de chaque pièce traversée sous l'angle de l'expérience de la citoyenneté communale.

Les salons ont été le théâtre d'un ballet d'artisans et de techniciens spécialisés qui se sont succédé en vue de leur restauration. Une coordination complexe d'au moins sept entreprises spécialisées, d'artisans, de studios scénographiques et de bureaux d'études a été menée par une équipe complémentaire des services communaux de la Ville de Mons accompagnée de leur cabinet d'architectes et des services de l'AWaP.

Un lieu à découvrir !



Ingrid BOXUS
et Margot MINETTE

LES FARCC

Les fiches d'aide à la rédaction des cahiers des charges, plus connues sous le nom de FARCC, ont pour but, d'une part, d'attirer l'attention sur les étapes fondamentales garantissant le succès d'une opération de restauration et, d'autre part, de mettre en avant la qualité des matériaux à utiliser. Elles abordent des problématiques spécifiques dans

le domaine de la couverture de toiture, de la charpente, de la maçonnerie... Elles sont à votre disposition sur le site internet de l'AWaP.

En cliquant sur le QR-Code suivant, vous aurez accès à la dernière FARCC en date, laquelle s'attaque à la méthode de fixation des tables de plomb, étape

cruciale pour assurer l'efficacité et la durabilité des couvertures/raccords d'étanchéité et éviter ainsi les fissurations, arrachement, soulèvement et infiltrations.



PRÉSERVER LE PAPIER

POUR PRÉSERVER LA MÉMOIRE

Limites du tout numérique et **atouts** d'un modèle hybride en archéologie

Si le numérique offre des avantages indéniables en termes de diffusion, d'accessibilité et de fonctionnalités, il demeure fragile face à l'obsolescence technologique et à l'incertitude des financements, tandis que le papier demeure le garant d'une pérennité et d'une authenticité des publications et archives. Dans le contexte de l'archéologie, un modèle hybride – papier et numérique – apparaît comme la solution la plus robuste pour transmettre les écrits et données patrimoniales aux générations futures.



Publication numérique vs papier. © Copilot

Les archives et publications d'opérations archéologiques

L'archéologue détruit ce qu'il fouille. Les publications des résultats d'opérations archéologiques et les archives associées, mobilier et prélèvements compris, sont généralement tout ce qui reste des vestiges examinés. Toutes deux sont donc un patrimoine culturel qu'il convient de transmettre aux générations futures (PERRIN *et al.*, 2014).

Publier les résultats d'interventions archéologiques est un processus souvent long et coûteux, mobilisant de nombreux spécialistes. De plus, la législation sur l'archéologie préventive a multiplié les interventions et les données à traiter, au point que la publication des résultats a pris un retard considérable, en Wallonie comme ailleurs. Celles-ci sont issues de recherches le plus souvent

organisées et financées par des fonds publics, dont l'objectif est d'être accessibles au plus grand nombre.

La publication numérique, a priori plus rapide à mettre en œuvre et moins coûteuse, est donc séduisante. Mais si les livres papiers peuvent être préservés sur plusieurs centaines d'années, les fichiers numériques sont rapidement obsolètes. Le milieu de l'édition en archéologie ne s'y trompe pas : les publications exclusivement numériques de résultats d'opérations restent des exceptions. En France, seule la *Revue archéologique* du Centre de la France est passée du papier au numérique (Grueel, 2019). Il existe également quelques revues ou collections récentes uniquement numériques, comme les *cahiers LandArc*, mais elles publient surtout des études spécifiques.

La publication des opérations archéologiques est étroitement liée à la conservation des archives associées. La publication est un condensé d'archives parfois volumineuses qu'il ne serait pas réaliste de publier exhaustivement. De plus, des pertes ou des altérations de données peuvent survenir lors de la retranscription. Les chercheurs auront donc souvent besoin d'accéder aux données primaires.

Le problème de la conservation à long terme des publications se pose donc aussi pour les archives de fouilles, qui sont de plus en plus souvent numériques à la source. Ces questions sont largement débattues à l'échelle internationale (Tognitz *et al.*, 2024). Un projet européen, *SEADDA - Saving European Archaeology from the digital dark age* –, a pour objectif l'établissement d'un état des lieux et le développement

de bonnes pratiques pour la préservation, la diffusion et la réutilisation des données archéologiques. Plus généralement, l'UNESCO s'est inquiétée de la préservation et de l'intégrité du patrimoine numérique dès 2003.

Récemment, l'*European Archaeological Council* a émis des recommandations de mesures à prendre dans le cadre législatif et organisationnel et dans la pratique archéologique afin de sauvegarder ce patrimoine (EAC, 2024 ; NOVÁK et al., 2023).

En Wallonie, de nombreux sites archéologiques fouillés ne sont pas publiés et certains ne le seront sans doute jamais, tandis que les archives subissent les affres du temps sans bénéficier de l'expertise d'archivistes et de spécialistes en archivage numérique. Certaines, physiques (papier, photos...), ont été détruites lors des inondations de 2021. D'autres, numériques, ne sont gérées que par les archéologues responsables, souvent hors serveur. Une réflexion sur leur conservation est en cours.

La plupart des opérations archéologiques en région wallonne sont consignées dans la *Chronique de l'archéologie wallonne*. Cette revue est un patrimoine aussi précieux qu'une monographie de site : elle constitue non seulement l'unique support de publications d'interventions mineures, mais aussi un témoignage durable de nombreuses fouilles plus importantes non publiées exhaustivement.

Publication numérique vs papier : avantages et inconvénients

La publication numérique présente de nombreux avantages pour les auteurs, les éditeurs et les lecteurs (tableau ci-après) : large diffusion, intégration de liens hypertextes, ajout d'annexes volumineuses, possibilité de corrections et de mises à jour. Pour le lecteur, elle permet une recherche rapide, des fonctions de traduction, de copie, de commentaire ou de zoom, et un accès immédiat. Aujourd'hui, beaucoup de revues numériques renvoient directement aux chapitres, illustrations, références ou annexes par des liens hypertextes. Le numérique fait gagner du temps, de l'espace et de l'argent, et, lorsqu'il n'est pas gratuit dès la parution, reste souvent moins coûteux que la version imprimée.

Mais le livre numérique a aussi ses limites. Il peut devenir inaccessible : fermetures de site, cyberattaques, pannes, ruptures de liens. L'évolution rapide des formats ne garantit pas sa conservation durable ; rien n'assure qu'un PDF sera lisible dans un siècle. De nombreuses revues en libre accès ont d'ailleurs disparu sans être sauvegardées (LAAKSO et al., 2021). Les scans d'anciens ouvrages sont parfois de mauvaise qualité ou incomplets.

Le papier offre une meilleure garantie d'intégrité, d'authenticité et de pérennité, et est souvent jugé plus crédible et plus confortable à lire. Il n'est toutefois pas exempt de risques : incendies, inondations et infestations par des insectes peuvent frapper des bibliothèques ou centres d'archives sous-financés.

Contrairement aux idées reçues, le numérique n'est pas toujours plus écologique : l'usage d'internet, le stockage, la consommation électrique ou la fabrication du matériel ont un coût énergétique (GARD & KEOLEIAN, 2002 ; MOBERG et al., 2011). L'empreinte d'un livre imprimé se limite à sa production et à son transport, et peut être réduite via l'utilisation de papier recyclé, la gestion durable des forêts, un tirage adapté et la limitation des déplacements.

En archéologie, où l'illustration est importante, un ouvrage numérique n'est pas beaucoup moins coûteux à produire qu'un livre papier. L'essentiel du budget provient du travail éditorial, du traitement des images, de la mise en page et des logiciels nécessaires. Le coût d'impression reste minime, surtout quand on le compare à celui de l'ensemble du processus archéologique, de l'opération de terrain à l'étude des découvertes.

Enfin, les possibilités offertes par le WEB ont une conséquence insidieuse. Avant même l'apparition d'internet, les archéologues se désolaient de voir le nombre de publications augmenter au point qu'il n'était plus possible pour un spécialiste de lire tout ce qui était édité dans son domaine (TCHERNIA et al., 1986). Que dire aujourd'hui, quand le numérique permet de publier de façon presque illimitée. Le papier a pour avantage de forcer à la modération. Plus que jamais, la possibilité de compléter une publication papier par des annexes numériques en ligne rend indispensable une sélection des données transmises aux générations futures.

Avantages et inconvénients des publications numériques et du papier		
	Publication numérique	Publication papier
Avantages	Large diffusion, accès immédiat, recherche rapide, liens hypertextes, annexes volumineuses, modèles 3D, corrections et mises à jour faciles.	Pérennité, authenticité, crédibilité, confort de lecture, conservation de longue durée.
Inconvénients	Obsolescence rapide, dépendance aux serveurs, risque de perte (piratage, pannes), conservation incertaine.	Risques physiques (feu, eau, insectes), encombrement, diffusion limitée.
Empreinte écologique	Consommation électrique, stockage, fabrication des supports.	Impression et transport, empreinte réduite avec du papier recyclé et un tirage adapté.

Les archéologues doivent trouver un juste milieu dans la quantité d'informations publiées sur papier, tout comme ils doivent sélectionner le mobilier et les prélèvements extraits de chaque site pour être étudiés (ONISZCZUK et al., 2021). Le tirage d'une publication relève d'un choix similaire et doit dépendre de l'intérêt scientifique du contenu.

Le problème de la conservation à long terme

Les bibliothèques qui conservent les publications archéologiques jouent un rôle patrimonial comparable à celui des musées. La diffusion dans plusieurs établissements garantit la sauvegarde à long terme. Cependant, le manque d'espace et l'essor du numérique menacent le livre : beaucoup de bibliothécaires « désherbent » leurs rayons selon la fréquence d'usage ou l'ancienneté des ouvrages, ce qui est logique pour un manuel de médecine mais pas pour une monographie archéologique. La mise en ligne sert souvent d'argument pour éliminer le papier, tandis que les achats et tirages diminuent, fragilisant certaines revues. Seul avantage : les ouvrages numérisés sont moins manipulés et donc mieux préservés.

Les bibliothèques spécialisées – musées, Archives de l'État, universités, SPW Patrimoine – offrent les meilleures garanties de préservation. Leurs gestionnaires sont conscients de la nécessité de stocker monographies et revues dans des conditions optimales (réserves climatisées, lumière contrôlée). La conservation préventive coûte moins qu'une restauration. Chaque ouvrage devrait respecter des normes

de durabilité (papier ISO 9706, encre de qualité et reliure stable). Les échanges entre institutions réduisent les coûts.

Pour le numérique, la sauvegarde repose sur la duplication des fichiers et l'application de normes, mais la pérennité reste incertaine. Même les portails publics ou universitaires (ARIADNE, HAL, Open Context), qui se veulent pérennes, dépendent de financements provisoires. Les plateformes privées (Academia, ResearchGate), utiles pour la diffusion, n'assurent pas un archivage durable et impliquent une cession de droits.

Sébastien GROLET
et Olivier VRIELYNCK

Bibliographie

EAC, 2024. *Revisiting the Valletta Convention for the Digital Age: Position statement on archiving primary archaeological data* (EAC Guidelines, 6).

GARD D.L. & KEOLEIAN G.A., 2002. Digital versus Print: Energy Performance in the Selection and Use of Scholarly Journals, *Journal of Industrial Ecology*, 6, p. 115-132.

GRUEL K., 2019, Les revues archéologiques en France, 30 ans après, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 157-158, p. 73-76.

LAAKSO M., MATTHIAS L. & JAHN N., 2021. Open is not forever: A study of vanished open access journals, *Journal of the Association for Information Science and Technology*, 95/1, p. 1-14.

MOBERG Å., BORGGREN C. & FINNVEDEN G., 2011. Books from an environmental perspective - Part 2: E-books as an alternative to paper books, *The International Journal of Life Cycle Assessment*, 16, p. 238-246.

NOVÁK D., ONISZCZUK A. & GUMBERT B., 2023. Digital Archaeological Archiving Policies and Practice in Europe: the EAC call for action, *Internet Archaeology*, 63.

ONISZCZUK A., TSANG C., BROWN D.H. et al., 2021. *Guidance on selection in archaeological archiving* (EAC Guidelines, 3).

PERRIN K., BROWN D.H., LANGE G. et al., 2014. *Référentiel et guide des bonnes pratiques pour l'archivage archéologique en Europe* (EAC Guidelines, 1).

TCHERNIA A., GARDIN J.-C., MOREL J.-P. et al., 1986. La publication en archéologie. In : *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, tome 98, n°1, p. 359-386.

TROGNITZ M., BATLLE BARÓ S., MATSKEVICH S. et al., 2024. Preserving digital data without an archive: Illuminating the path towards digital preservation through knowledge of essential requirements and strategies, *Internet Archaeology*, 67.

UNESCO, 2003. *Charter on the Preservation of Digital Heritage*, conférence générale de l'UNESCO, 32^e session, Paris.

L'ARCHÉOFORUM DE LIÈGE : COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE, REGARD VERS L'AVANT

Géré par l'AWaP, l'Archéoforum de Liège est un site archéologique couvert, ouvert au public, situé sous la place Saint-Lambert. Il renferme les vestiges de plusieurs édifices religieux successifs, dont la grande cathédrale gothique Notre-Dame-et-Saint-Lambert démantelée après la Révolution liégeoise. Les fondations d'une villa gallo-romaine ainsi que les traces d'une occupation préhistorique y sont également observables. À la différence d'un musée archéologique où les artefacts sont le plus souvent regroupés par période, l'Archéoforum propose une expérience immersive qui met en scène le caractère brut d'un chantier de fouilles. Ce choix scénographique promet au visiteur une exploration inattendue au cœur d'un centre urbain.

La genèse d'un projet

Le lieu est inauguré en 2003 mais pour en comprendre les défis actuels, il est intéressant de se replonger dans l'histoire récente et le contexte particulier qui a mené à sa création.

Dans les années 1960, l'automobile est en plein essor. Les villes voient apparaître de grands projets de modernisation des centres urbains, avec pour objectif de les adapter à la circulation automobile. À Liège, ce projet porte le nom de « plan particulier d'aménagement de la place Saint-Lambert », dit « plan Lejeune ». Il prévoit notamment la transformation de la place en un carrefour pour autoroutes urbaines, la création souterraine d'une gare des bus de 18 quais et d'un parking de 2 000 places. Les expropriations débutent dès le début des années 1970, suivies par des démolitions d'ampleur. La place Saint-Lambert et les îlots environnants laissent alors la place à un grand chancre urbain. Dans ce contexte, les vestiges archéologiques à découvrir ne sont pas destinés à être conservés. Les fouilles entreprises concomitamment au chantier urbanistique sont donc menées dans l'urgence pour engranger un maximum de données archéologiques en un minimum de temps.



Chantier urbanistique de la place Saint-Lambert au début des années 1980, Liège.

© M. Houet - TILT photographie

Une fois les travaux urbains entamés, les projets de reconstruction s'enlisent rapidement, notamment pour des raisons budgétaires. Les années passent et la contestation est de plus en plus virulente chez les commerçants et les citoyens qui voient leur centre-ville éventré. Dans le même temps, face à la haute valeur historique du site et son indéniable potentiel archéologique, des voix s'élèvent en faveur de sa préservation.

C'est dans ce contexte qu'au milieu des années 1980, l'architecte et urbaniste Claude Strebelle est chargé de réaliser un nouveau projet pour l'aménagement de la place Saint-Lambert.

Ce dernier prend la forme d'un schéma directeur ayant pour buts de concilier les points de vue et sortir de l'impasse. Les ambitions automobiles y sont revues à la baisse. Le tissu urbain est cicatrisé. Les investissements déjà réalisés, comme les tunnels de bus, sont exploités. Enfin, devant la haute valeur patrimoniale des découvertes archéologiques, le site sera partiellement préservé. C'est la naissance du concept de l'Archéoforum. Il faudra néanmoins encore plusieurs années (et plusieurs projets d'aménagement) pour que les contours définitifs en soient tracés et aboutissent à son ouverture au public au début des années 2000.

Un triple enjeu

Au regard de son histoire, les enjeux pour l'Archéoforum sont aujourd'hui multiples.

Premièrement, il s'agit de poursuivre la valorisation des vestiges présentés au public. Pour ce faire, l'Archéoforum propose des visites libres interactives ainsi que des visites guidées en plusieurs langues. De plus, l'offre pédagogique destinée au public scolaire permet de découvrir l'histoire du lieu et d'approcher le métier d'archéologue. L'Archéoforum conçoit également des animations thématiques en fonction d'événements ponctuels, comme lors des Journées du Patrimoine ou de la Semaine Jeunesse et Patrimoine. Enfin, il possède son propre espace d'accueil pour des conférences et des expositions temporaires.

Deuxièmement, l'Archéoforum se doit de conserver au mieux le site sauvé de la démolition. La particularité du lieu, à savoir celle de vestiges de différentes natures conservés *in situ*, implique que tous les paramètres environnementaux ne peuvent pas être maîtrisés en permanence. Cette caractéristique fondamentale constitue un défi quotidien pour mener à bien des projets de conservation pragmatiques.

Enfin, le lieu doit permettre la recherche scientifique et les fouilles programmées, une partie importante du sous-sol servant toujours de réserve archéologique. Les campagnes de fouilles et les recherches ne se sont pas arrêtées avec l'ouverture du site au public. Des projets plus récents, menés par l'AWaP ou pilotés par elle, en sont les témoins.

Depuis août 2025, l'Archéoforum est géré au quotidien par une petite équipe pluridisciplinaire de six personnes. Spécialisées dans des matières comme l'histoire, le patrimoine et l'archéologie, ces dernières travaillent de façon complémentaire pour initier des projets et offrir un service de qualité au public. Les collaborations sont aussi nombreuses : en interne avec d'autres directions de l'AWaP et en externe avec les secteurs muséal, de l'enseignement ou de la culture.



Visite de l'Archéoforum, Liège. © SPW/AWaP - V. Rocher

Des projets pour 2026

En ce début d'année 2026, l'Archéoforum ne manque pas de projets. Parmi ceux déjà en cours d'élaboration, une mise en valeur de la boutique, véritable librairie du patrimoine dans le cœur commerçant de Liège. Cette dernière dispose d'une large sélection d'ouvrages, pour adultes et enfants, consacrés au patrimoine wallon, à l'archéologie et à l'histoire locale. Les publications éditées par l'AWaP peuvent aussi y être consultées et achetées.

L'équipe œuvre également à la révision de l'offre pédagogique pour la rentrée scolaire 2026. Cette offre s'inscrira en dialogue avec les nouveaux référentiels scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en cohérence avec le PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique). Toujours centrées sur la découverte du site archéologique, les activités seront conçues en relation plus étroite avec des matières comme l'histoire, le latin, les sciences, les arts, les mathématiques et la citoyenneté.

À l'agenda du premier semestre, l'Archéoforum participera à la seconde édition de la Nuit ardente des musées, initiative du pôle muséal de l'ULiège ainsi qu'aux Journées européennes de l'archéologie.

Côté logistique, des aménagements ponctuels et des interventions de maintenance sur certaines infrastructures sont prévus de façon à faciliter l'évacuation des terres issues des chantiers de fouilles. De plus, des adaptations ciblées pour les vitrines sont à l'étude pour améliorer les conditions de conservation des objets.

Nouveaux horaires depuis le 1^{er} février 2026

L'Archéoforum est ouvert du mardi au samedi de 10h à 17h. La boutique est ouverte aux mêmes horaires.

Animations pédagogiques et visites guidées possibles à partir de 9h, sur réservation préalable.

Ouverture gratuite le premier dimanche du mois de 13h à 17h.

L'équipe de l'Archéoforum

Renseignements

Archéoforum de Liège
Place Saint-Lambert, 59
(entrée en face de la gare des bus)
+32 (0)4 250 93 70
www.archeorumdeliege.be

CARNET DU PATRIMOINE

COUP DE PROJECTEUR SUR LA VILLE DE SPA

Située dans l'environnement verdoyant du massif ardennais, la ville de Spa est aujourd'hui reconnue par l'UNESCO pour son rôle de pionnière européenne dans le domaine du thermalisme. Depuis le XVI^e siècle, son histoire est étroitement liée à l'exploitation de ses eaux pour leurs vertus thérapeutiques. Ces dernières ont considérablement influencé le développement économique et démographique de la ville. Elles ont également façonné son

architecture et son urbanisme. Les biens patrimoniaux riches et variés parvenus jusqu'à nous en sont à présent les précieux témoins. La ville de Spa compte vingt-cinq biens classés comme monument et sept biens classés comme site. Trois biens classés à Spa figurent sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Ce *Carnet*, seconde édition revue et augmentée, offre une exploration du patrimoine spadois avec la découverte des monuments emblématiques, des sources réputées et des transformations qui ont marqué la ville au fil des siècles. L'ouvrage met en avant la diversité des biens patrimoniaux de Spa, des hôtels de voyageurs aux villas, en passant par les infrastructures thermales, les édifices publics et les promenades historiques.



Waux-Hall, Spa. © SPW/AWaP - V. Rocher



Paru en décembre 2025, le *Carnet du Patrimoine* n° 179 est entièrement consacré à la ville de Spa.

Florence PIRARD

ABSIL N., 2025. *Le patrimoine de Spa*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine (*Carnets du Patrimoine*, 179), 64 p., 10 €.

UN LIVRET SUR LES MOULINS DE BEEZ

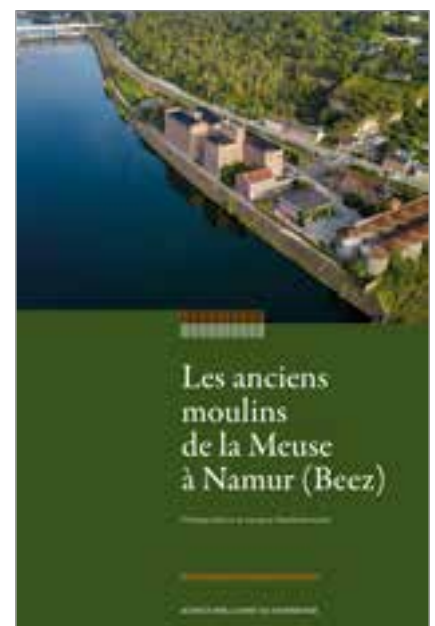
Enclavés entre la ligne de chemin de fer Liège-Namur et la Meuse, les moulins de Beez forment un ensemble de bâtiments destinés au fonctionnement d'une minoterie dont la construction a débuté en 1900. La spectaculaire architecture des moulins est influencée par une vision militaire néomédiévale, un style typique du début du XX^e siècle. Depuis la création de la Région wallonne en 1980 et l'installation progressive des fonctionnaires à Namur, celle-ci a lancé une politique ambitieuse de rénovation de bâtiments historiques namurois, destinés à accueillir ses services administratifs et des cabinets ministériels.

Les moulins de Beez feront, dès lors, l'objet d'une restauration audacieuse et minutieuse qui redonneront à cet édifice tout l'éclat de sa jeunesse.

Paru en décembre 2025, le livret sur les moulins de Beez, vous propose de retracer, à travers des documents d'archives et des photographies récentes, l'histoire de ce lieu namurois emblématique.

Florence PIRARD

GÉMIS Ph. et VANDENBROUCKE J., 2025. *Les anciens moulins de la Meuse (Beez)*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 32 p., 3 €.



L'ABBAYE DE STAVELOT. VOLUME 2.

LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES : DES ORIGINES À L'AN MILLE

Ce 49^e volume de la collection Études et Documents. Archéologie propose une plongée dans les premiers siècles d'occupation monastique, grâce aux données issues des fouilles archéologiques.

Au milieu du VII^e siècle, une communauté religieuse s'installe stratégiquement entre Meuse et Rhin et fonde deux implantations à quelques kilomètres de distance. Leur juridiction est partagée : Stavelot dépend du diocèse de Tongres-Maastricht (Liège) et Malmedy de celui de Cologne. Un seul abbé cependant les gouverne. Le monastère de Stavelot va connaître une expansion remarquable, particulièrement aux XI^e et XII^e siècles, avant de disparaître lors de la Révolution française.

Aujourd'hui classé patrimoine exceptionnel de Wallonie, le site de l'abbaye a fait l'objet de recherches archéologiques durant près de trente ans, supervisées par l'Université de Liège et financées par le Service public de Wallonie. Si la grande abbatale ottonienne du XI^e siècle était l'objectif initial, les découvertes ont permis de documenter les quatre premiers siècles d'existence du monastère. Cette histoire fascinante est désormais détaillée dans une publication en deux tomes.

Le premier tome porte sur les contextes, les vestiges, les structures funéraires. Y sont évoqués les circonstances et l'historique des fouilles, le cadre géographique régional, la position de Stavelot par rapport aux axes de circulation et au contexte politique dans lequel s'inscrit la fondation de l'abbaye. L'analyse des vestiges archéologiques, confrontée aux résultats des études menées sur le matériel récolté, renouvelle la chronologie des bâtiments du Haut Moyen Âge et révèle plusieurs structures inédites. Enfin, l'étude des sépultures et

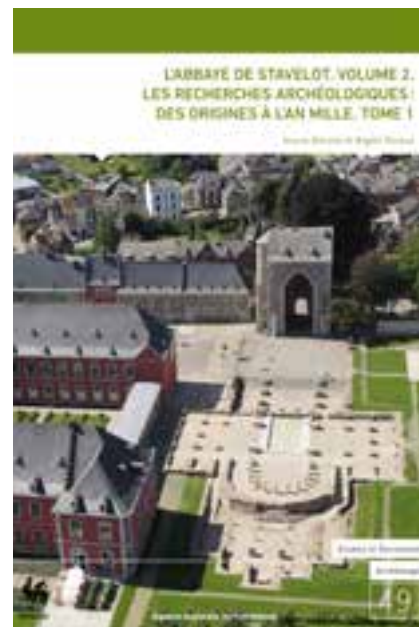
des sarcophages permet d'approcher l'organisation et les pratiques funéraires de l'abbaye à ces époques anciennes.

Le second tome réunit l'ensemble des contributions dédiées aux études du matériel archéologique. Après une réflexion sur l'éventuelle occupation antique de la région, nourrie des quelques rares artefacts romains mis au jour, les études des céramiques mérovingienne et carolingienne reflètent cette position charnière de l'abbaye entre les diocèses de Tongres-Maastricht (Liège) et de Cologne. L'examen du matériel verrier et des plombs de vitraux ainsi que des objets en bois de cervidés documentent par ailleurs la pratique d'activités artisanales sur le site. Les études des vitraux, des tesselles dorées, des enduits peints et des pavés en roches ornementales attestent quant à elles l'existence d'un prestigieux décor carolingien. La description de quelques documents métalliques ou osseux remarquables et un catalogue des fragments de tuiles complètent l'ensemble.

Avec la contribution de plusieurs spécialistes qui a permis d'appréhender des pratiques et des faits matériels jusqu'alors insoupçonnés, cette étude enrichit la connaissance des établissements monastiques de cette époque.

Cet ouvrage fait suite au premier volume publié dans cette même collection et consacré à l'étude des sources historiques et iconographiques utiles à l'interprétation des vestiges archéologiques : PASCAUD C., 2013. *L'abbaye de Stavelot. Volume 1. Histoire et représentations des édifices*, Namur, SPW-DGATLPE, Département du Patrimoine (Études et Documents. Archéologie, 25), 160 p., 25 €.

Brigitte NEURAY



NEURAY B. (dir.), 2026. *L'abbaye de Stavelot. Volume 2. Les recherches archéologiques : des origines à l'an mille*, Namur, Agence wallonne du Patrimoine (Études et Documents. Archéologie, 49), 2 tomes, 326 p. et 354 p., 38 € chacun.

Renseignements - Éditions de l'AWaP

+32 (0)81 23 07 03 • publication@awap.be

Boutique en ligne

<https://promotion.awap.be>

À l'AWaP

Sur rendez-vous uniquement,
Direction de la Promotion du patrimoine,
Service Diffusion,

Consultable sur

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations>

Également en vente

à l'Archéoforum de Liège

(du mardi au samedi de 10h à 17h)

Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège
+32 (0)4 250 93 70 • infoarcheo@awap.be

À LA RECHERCHE DE L'EAU : CAMPAGNE ARCHÉOMÉTRIQUE À MALAGNE, L'ARCHÉOPARC DE ROCHEFORT

Malagne, l'Archéoparc de Rochefort, valorise les vestiges archéologiques d'une villa gallo-romaine du premier siècle et témoigne de la vie quotidienne de cette époque.



Passage du radar sur les vestiges de la domus. © Malagne

En octobre 2025, grâce au soutien du Fonds Comhaire de la Fondation Roi Baudouin, une campagne de relevés archéométriques a pris place sur le domaine. L'objectif ? Mieux comprendre l'approvisionnement en eau de l'exploitation agricole antique, en identifiant si possible des traces de sources, canalisations, passages d'eau... enfouis dans le sous-sol. Cette question concerne particulièrement la *domus*, maison principale qui possède une aile thermique d'une trentaine de mètres et dont le système d'apport en eau demeure un mystère malgré les fouilles des années nonante. Cette démarche de recherche fait suite à une analyse hydrogéologique du site, réalisée par des experts du Geopark Famenne-Ardenne.

Grâce à notre partenaire Prospection Lab en charge des analyses de terrain, quatre zones d'investigation ont été délimitées sur le domaine et deux techniques ont été employées : la tomographie radar et la tomographie électrique (résistivimètre), couplées

aux meilleurs logiciels de rendus graphiques. Trois journées ont été nécessaires pour effectuer les relevés, avec l'aide précieuse d'étudiants en archéologie des Universités de Louvain et de Liège. Cette expérience leur a donné un aperçu du métier sur le terrain, ce qui a été largement apprécié malgré la météo automnale.

Chaque zone prospectée a livré des « anomalies » qu'il faut à présent analyser en détail, en comparant les résultats aux données issues des fouilles ainsi qu'aux connaissances hydrogéologiques. À l'ouest de la *domus*, les images ont révélé à environ un mètre de profondeur la présence du substrat rocheux parcouru de « corridors » sinueux, possible fractures naturelles laissant circuler l'eau.

Cette campagne de prospection géophysique est une avancée dans la compréhension du cheminement de l'eau sur le site archéologique de Malagne, tout en respectant l'intégrité du sol.

Elle permettra d'orienter de nouvelles recherches.

Toutes les étapes ont été documentées par vidéo et ont fait l'objet de capsules didactiques. Un poster a été présenté lors des Journées d'archéologie en Wallonie 2025 et une publication est en préparation. Ce projet est révélateur du dynamisme de l'association Malagne qui poursuit de front ses missions de recherche scientifique et de médiation, participant à la notoriété du site patrimonial en Wallonie et au-delà.

Florence GARIT
Malagne, Archéoparc de Rochefort

COMMENT PROTÉGER LE PATRIMOINE MOBILIER DES ÉGLISES PENDANT DES TRAVAUX ?

Les travaux dans les églises accroissent le risque de dégâts sur le patrimoine mobilier. La vigilance doit donc être particulièrement renforcée à ces moments. Comment prévenir ces risques ?

Le risque d'incendie

En cas de travaux, le risque d'incendie augmente sensiblement. On pense évidemment aux travaux à flamme nue, à feu ouvert ou à point chaud. Mais tout ce qu'impliquent des travaux dans des édifices anciens peut représenter autant de risques potentiels, comme le passage et la fréquentation du bâtiment par les ouvriers (mégot mal éteint, câbles électriques endommagés...).

Plusieurs mesures peuvent être prises :

- en amont des travaux, établir un permis de feu en cas de travaux à flamme nue ou à point chaud. Un tel document est légalement obligatoire si l'église est un lieu de travail ;
- si les travaux nécessitent un branchement sur le circuit électrique de l'église, vérifier que le circuit dispose de la puissance requise ;
- vérifier que des systèmes d'extinction soient à disposition des ouvriers, et que ceux-ci soient également vigilants à tout risque d'incendie ;
- effectuer une ronde à la fin de la journée de travail pour vérifier que tous les éléments sont bien éteints, qu'il n'y a plus de trace de chaleur ou de fumée ;
- informer la commune de la tenue des travaux.

Le risque de vol/vandalisme

Les périodes de travaux représentent un risque pour le vol et le vandalisme : les échafaudages permettent d'atteindre des points faibles ; il y a un va-et-vient de personnes qui rend plus discrète la présence d'une personne malveillante ; les portes restent souvent ouvertes sans surveillance...

Des mesures de vigilance sont donc également nécessaires :

- sensibiliser les ouvriers à la vigilance quant aux allées et venues ;
- adopter une gestion responsable des clés ; éviter au maximum de confier des clés à des tiers ;
- évacuer l'orfèvrerie et les autres objets patrimoniaux sensibles pendant la durée des travaux ;
- effectuer une ronde quotidienne à la fin de la journée de chantier pour vérifier que tous les accès ont bien été fermés, que le patrimoine est toujours bien en place.



Le risque de dégradations diverses

Le patrimoine mobilier présent dans une église lors d'une période de travaux peut souffrir de la poussière, des vibrations, de déplacements...

Plusieurs mesures peuvent être prises préalablement aux travaux :

- évacuer les biens patrimoniaux qui peuvent l'être ;
- protéger les biens de la poussière par une bâche appropriée et bien attachée, voire un coffrage en bois ;
- tenir les postes de travail (sciage, soudure, utilisation du marteau piqueur...) les plus éloignés possibles du mobilier patrimonial.

Hélène CAMBIER,
Lise CONSTANT
et Léopold D'OTREPE
Centre interdiocésain du patrimoine
et des arts religieux
(CIPAR)

LA MÉDIATION PATRIMONIALE

Préserver le patrimoine est fondamental, mais celui-ci ne prend réellement sens que s'il est valorisé, contextualisé, raconté. C'est la mission essentielle que remplissent les médiateurs du patrimoine. Leur rôle consiste à tisser des liens entre des publics variés et le patrimoine (sites, monuments, musées, artefacts), en facilitant la rencontre, le dialogue et la compréhension. Ils rendent le patrimoine vivant et intelligible tout en favorisant son appropriation et le plaisir de sa découverte.



Atelier de cuisine à Malagne, Archéoparc de Rochefort. © Malagne

Les actions menées par les équipes en charge de la médiation patrimoniale sont multiples. Elles incluent la conception et l'animation de visites guidées, d'ateliers pédagogiques et de rencontres, ainsi que la création d'outils et dispositifs adaptés à différents publics : dossiers pédagogiques, carnets, fiches, parcours, jeux, supports multimédias, applications ou contenus en ligne. De plus, les chargés de médiation participent souvent à la conception de la programmation événementielle au sein ou hors des murs de l'institution. En lien constant avec les publics, ils collaborent aussi avec des conservateurs, chercheurs, enseignants, partenaires associatifs ou autres institutions pour la mise en place de médiations adaptées. Souvent polyvalents, ils peuvent être amenés à gérer des projets ou à contribuer à la communication de leur structure. Enfin, ils évaluent l'impact des actions de médiation afin d'ajuster les propositions créées.

Métier d'interface, être chargé de la médiation patrimoniale requiert à la fois aisance relationnelle, pédagogie, adaptabilité et créativité. Il s'agit de transmettre des savoirs en proposant un niveau de contenu et de vulgarisation appropriés pour chaque public tout en éveillant la curiosité des visiteurs. Initialement de nature amateur, la médiation s'est progressivement professionnalisée, en s'appuyant sur des formations (cursus universitaires ou en hautes écoles) et en devenant un champ d'étude à part entière au sein de la recherche scientifique. Mais cette profession évolue également au rythme d'importantes mutations. Face au changement des centres d'intérêt des publics, de plus en plus connectés et en quête d'expériences, les pratiques se doivent d'être renouvelées. Les formats traditionnels laissent ainsi place à des approches narratives et expérientielles, souvent fondées sur le storytelling et l'engagement du visiteur. Le médiateur doit ainsi anticiper les évolutions à venir et concevoir des dispositifs répondant aux enjeux contemporains (mutations sociales, numériques, écologiques...).

L'inclusivité constitue un axe majeur de ces transformations. Les médiateurs prennent désormais en compte une grande diversité de publics : familles, scolaires, touristes, publics locaux, mais aussi publics empêchés, éloignés ou à besoins spécifiques. Les formats, les langages et les supports sont ainsi sélectionnés de façon à favoriser l'accessibilité et la compréhension de chacun d'entre eux.

De nouvelles formes de médiation, plus participatives et collaboratives, voient également le jour. Projets co-construits avec les habitants ou partenariats associatifs intègrent les publics dans la conception même des dispositifs, faisant de la médiation un espace de débat, de dialogue, de réflexion et d'émancipation.

En outre, nous observons l'intégration d'outils numériques (visites virtuelles, applications mobiles, contenus en ligne, dispositifs interactifs...). Les possibilités qu'offrent les technologies en matière d'interactions et d'immersion sont variées et sont envisagées non pas comme des gadgets à la mode, mais comme des solutions favorisant l'appropriation de contenus et permettant de prolonger l'expérience patrimoniale.

Des formes de médiation sensibles émergent aussi, privilégiant le ressenti et l'expérience sensorielle (visites en pleine conscience, séances de méditation...). Notons toutefois que ces propositions nécessitent des compétences particulières afin d'accueillir correctement les émotions et réactions du public.

Enfin, les institutions développent une offre événementielle afin de diversifier leurs publics et leurs ressources : journées ou soirées thématiques, immersives, insolites ou éphémères font du patrimoine un véritable temps de loisir.

En conclusion, la médiation patrimoniale se définit avant tout comme un métier de rencontres. En opérant des choix de récits, de points de vue et de discours, le médiateur contribue à la manière dont une société se raconte et interroge son histoire. Cette pratique s'inscrit dans des enjeux majeurs contemporains, ce qui donne lieu à l'émergence de nouvelles formes de médiation patrimoniale. Le rôle du médiateur consiste à sensibiliser les publics à la préservation du patrimoine, tout en favorisant une appropriation ludique et critique

de cet héritage. Enfin, en mobilisant l'histoire comme un levier de réflexion, la médiation patrimoniale peut aussi parfois nourrir le dialogue autour de questions bien actuelles.

Diane DEGREEF
Musées et Société en Wallonie
(MSW)

VALORISATION DU PETIT PATRIMOINE, UN BEL EXEMPLE DE PROJET COLLABORATIF

La restauration de la **chapelle Notre-Dame de Grâce à Meux**

Six ans ont été nécessaires pour la restauration de cet élément emblématique du petit patrimoine meutois : la chapelle Notre-Dame de Grâce, isolée dans les champs, en surplomb du village. Cet oratoire, plusieurs fois vandalisé, a bénéficié de divers financements dont un subside de l'AWaP pour la restauration de la toiture.

Cette restauration a été rendue possible grâce à une synergie entre plusieurs acteurs : la Fabrique d'église, l'association Au Bois Notre Dame, la Maison de la mémoire rurale de La Bruyère, l'association Qualité-Village-Wallonie (QVW) et le Petit patrimoine populaire wallon de l'AWaP. La Commune de La Bruyère, elle, est intervenue sur les abords de l'édifice.

La restauration, débutée en 2020 avec l'aide de QVW et finie en novembre 2025, s'est déroulée en plusieurs phases : substitution « à l'identique » de la porte vandalisée, restauration complète de la couverture, restauration de l'intérieur et enfin, restauration de la maçonnerie de la façade et des parties basses des murs latéraux.

Pour aider au financement des travaux, QVW, habilitée depuis 1988 par le Ministère des Finances à délivrer des attestations d'exonération fiscale, a ouvert un compte « Fonds du Patrimoine ».

Anne FRANCHIMONT
(QVW)

Renseignements

www.qvw.be

(Récoltes de fonds)



Chapelle Notre-Dame de Grâce, Meux.
M. Ghislain © Fabrique d'église de Meux

L'ARCHÉOLOGIE DES COURS D'EAU EN WALLONIE : MISE EN VALEUR À L'INTERNATIONAL

Du 13 au 17 octobre dernier se tenait, à Ostende, la 8^e édition du Congrès international consacré au patrimoine subaquatique qui a rassemblé plus de 400 participants issus des cinq continents.

IKUWA (Internationaler Kongreß für Unterwasserarchäologie) est un réseau mondial d'organismes traitant d'archéologie subaquatique avec pour objectifs non seulement de rassembler les professionnels ou non de la matière mais aussi de sensibiliser le public au patrimoine subaquatique.

Pour cette première en Belgique, l'AWaP, sollicitée par Marnix Pieters de Flanders Heritage Agency, a naturellement accepté d'être associée, aux côtés d'autres institutions et organismes belges, à l'organisation et au Comité scientifique d'IKUWA 8 dont le thème général était « Raconter les histoires passionnantes de notre passé ».

Plus de vingt sessions sur différents thèmes tels que la cartographie, l'inventaire, la méthodologie, l'environnement, les paysages côtiers, le commerce, la culture matérielle, la navigation, les épaves, la législation et les Conventions internationales, la préservation des sites... ont été soumises et même divisées en sous-session.

L'AWaP a proposé une session relative à l'archéologie des rivières et des eaux intérieures qui a recueilli près de quarante propositions parmi lesquelles il a fallu choisir. Au total, vingt-deux communications dont trois en Wallonie ont été retenues de même qu'une dizaine de posters sur l'archéologie fluviale en Europe, Asie et Amérique latine dans la session co-présidée par l'AWaP. Les présentations se sont déroulées sur un jour et demi, en traduction simultanée offerte par l'Agence et ont intéressé

plusieurs dizaines de participants obligés de se répartir entre les sept sessions se déroulant en parallèle. L'occasion a été offerte d'exposer un bilan des découvertes, interventions et perspectives dans les cours d'eau en Wallonie, de présenter les exceptionnels bateaux gallo-romains de Pommerœul et les recherches menées à Han-sur-Lesse par le Centre de Recherches archéologiques fluviales (CRAF) subventionné par l'AWaP et à l'initiative de nombreuses opérations subaquatiques en région wallonne. De fructueux échanges ont eu lieu à l'issue des présentations.

Les journées étaient agrémentées par des conférences d'experts internationaux et le Congrès s'est poursuivi avec diverses excursions.

L'AWaP a ainsi organisé une visite de l'Espace gallo-romain à Ath où sont exposés les embarcations gallo-romaines dont on a célébré les 50 ans de la découverte en 2025 (voir LLP n° 78, p. 26-27) ; la visite s'est poursuivie à l'Archéosite d'Aubechies où se trouve la

réplique du chaland. La vingtaine d'experts internationaux a été impressionnée tant par la qualité des objets que des lieux reconstitués et a fortement apprécié cette journée illuminée par un généreux soleil d'automne.

Gageons qu'en 2029 l'AWaP sera présente au 9^e Congrès IKUWA qui fêtera son 30^e anniversaire, pour y présenter les avancées significatives de l'archéologie des cours d'eau en région wallonne ; l'année est d'autant plus importante qu'elle marque les 40 ans de la régionalisation de l'archéologie wallonne.

D'ici là, reste à poursuivre la préservation et la valorisation de ce patrimoine méconnu qui se rencontre parfois là où on ne l'attend pas ; en effet, il ne faut pas nécessairement enfiler un costume de plongée pour le mettre en évidence.

Cécile ANSIEAU



Présentation par l'AWaP, Ostende. © F. Blin

JOURNÉES D'ÉTUDE *FONDER, BÂTIR, PRIER*

Les 11 et 12 décembre 2025 se sont tenues, dans le cadre exceptionnel de l'ancienne abbaye Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames, deux journées d'étude consacrées aux origines des abbayes de moniales cisterciennes dans les Pays-Bas méridionaux au XIII^e siècle.

Le XIII^e siècle marque en effet un essor remarquable du monachisme cistercien féminin dans ces régions, avec plus de quarante fondations dans les diocèses de Liège et de Cambrai. Ce phénomène, à la fois révélateur et encore peu documenté, bénéficie aujourd'hui de l'apport croissant des opérations archéologiques qui renouvellent largement le corpus des sources.

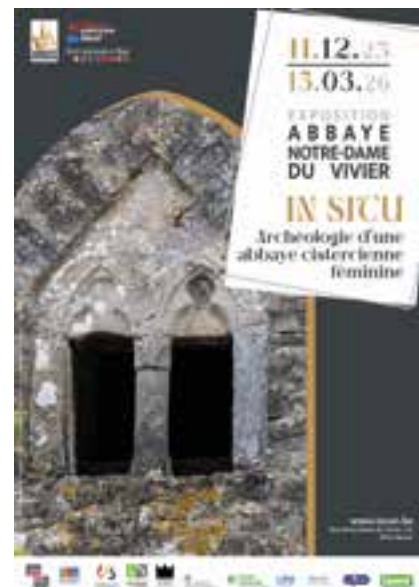
Le colloque a réuni historiens et archéologues pour un dialogue interdisciplinaire visant à éclairer les dynamiques de fondation, d'affiliation et de pérennisation des communautés féminines avant 1250. Les communications ont notamment présenté des études de cas croisant sources écrites et données archéologiques sur des sites emblématiques :

La Cambre, La Byloque, Notre-Dame du Vivier, Clairefontaine, Val-des-Vierges, la Paix-Dieu, L'Olive, Félixpré, Herkenrode. Des interventions plus synthétiques ont apporté des éclairages notamment sur la spiritualité des *mulieres religiosae* et sur la place des traditions locales dans la vie des communautés féminines.

Organisé conjointement par l'AWaP, l'Université de Namur, la Société archéologique de Namur et les Musées Royaux d'Art et d'Histoire, l'événement a rencontré un vif succès, rassemblant plus de 90 participants chaque jour. Une visite guidée de l'abbaye, assurée par les archéologues de l'AWaP, complétait le programme.

Le site archéologique aujourd'hui mis en valeur

Classée et inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de la Wallonie, l'abbaye Notre-Dame du Vivier fait depuis 2019 l'objet d'une procédure d'accompagnement menée par l'AWaP dans le cadre d'importants travaux de restauration et de valorisation. Parmi les actions majeures, une vaste étude archéologique a été entreprise. En collaboration étroite avec l'IRPA et l'IRSNB, cette recherche a permis de rassembler une moisson de données inédites,



essentielles à la compréhension du site et à la préservation de ce patrimoine remarquable.

Dans la continuité du colloque et afin de partager ces avancées, trois expositions complémentaires sont actuellement accessibles au public. Ensemble, elles offrent un panorama complet de l'histoire, de l'archéologie et du patrimoine de Notre-Dame du Vivier.

In situ. Archéologie d'une abbaye cistercienne féminine

Abbaye Notre-Dame
du Vivier - Marche-les-Dames
Du 11/12/2025 au 15/03/2026
Découvrez les vestiges révélés
par les fouilles : charpente
médiévale, réseau hydraulique...
Une immersion au cœur d'un site
exceptionnellement préservé.
Entrée libre
Infos : www.andv.be

Marche s/Meuse. Que s'écoule le temps et passent les dames

TreM.a - Musée provincial des Arts
anciens du Namurois
Du 15/11/2025 au 15/03/2026
Un voyage entre mémoire, art et
architecture pour comprendre
l'histoire de l'abbaye et son
évolution au fil des siècles.
Infos : <https://lasan.be/actualites/expositions/502-marche-s-meuse>

Marche s/Meuse. La mémoire des dames

Archives de l'État à Namur
Du 28/11/2025 au 01/03/2026
Une plongée dans les sources
écrites : chartes, procès, comptes...
pour découvrir la vie quotidienne
et spirituelle des cisterciennes.
Entrée libre
Infos : archives.namur@arch.be

Publication associée : une publication accompagne ces événements

CARLIER A. (coord.), 2025. *Marche sur Meuse. Que s'écoule le temps ... et passent les Dames. Regards croisés sur l'abbaye Notre-Dame du Vivier. XIII^e - XX^e siècle*, Namur, SAN, 320 p., 45 €.

L'ARCHÉOLOGIE À HUPPAYE. DU TERRAIN À LA PUBLICATION

Les vestiges archéologiques découverts lors des fouilles menées sur le site de la ferme du Baron à Huppaye (Ramillies) en Brabant wallon entre 2021 et 2025 ont éveillé la curiosité et l'intérêt du public. Mais une question revient souvent : pourquoi faut-il autant de temps pour livrer les résultats complets d'une opération ? Derrière cette interrogation se cache un univers méconnu, celui de la « post-fouille », où interviennent des disciplines multiples et complémentaires.

Les hypothèses formulées sur le terrain doivent être vérifiées, confrontées et enrichies par des analyses pluridisciplinaires, où interviennent archéo-anthropologues, géologues, archéobotanistes, chimistes, historiens, céramologues et archéologues... Ce travail, qui s'étale sur plusieurs années, permet de reconstituer une histoire précise et nuancée du site.

À Huppaye, la fouille a révélé une église et son cimetière ainsi qu'un établissement rural, dont l'occupation s'est étalée du ^x^e au ^{xviii}^e siècle. De manière assez exceptionnelle pour la région, le sous-sol saturé en eau a favorisé la préservation de matériaux organiques tels que le bois, le cuir ou des restes végétaux, offrant des informations précieuses sur la vie des occupants.

Une exposition se tiendra du 7 au 15 mars 2026 (9h30-17h), à la Commanderie de Chantraine à Huppaye. Composée de panneaux et d'objets issus des fouilles, elle se divisera en deux thématiques : un aperçu des vestiges découverts et des premières hypothèses d'interprétation, d'une part, et une présentation des disciplines intervenant dans le travail post-fouilles, d'autre part. L'entrée est libre. Si vous souhaitez des visites guidées, elles seront également gratuites mais la réservation sera obligatoire auprès de la commune de Ramilies.



Prélèvement dendrochronologique d'un couvercle de cercueil en bois. © SPW-AWwP/RPA

Du 9 au 14 mars (8h30-17h), des ateliers scientifiques sont prévus pour les écoles et universités ; il est demandé de réserver via veronique.danese@awap.be.

Une publication accompagnera l'exposition. Elle proposera une trentaine d'articles rédigés par l'équipe en charge des recherches de terrain et les divers spécialistes qui interviennent lors du travail post-fouilles. Elle sera en vente au prix de 10 € sur le lieu de l'exposition et vous pourrez vous la procurer en contactant le service de diffusion de l'AWwP (publication@awap.be • <https://promotion.awap.be> • 081 23 07 03) ou à l'Archéoforum de Liège (du mardi au samedi de 10h à 17h), sous la place Saint-Lambert à 4000 Liège (04 250 93 70 • infoarcheo@awap.be).

Véronique DANESE



Nettoyage mécanique d'une anse en fer (14-15^e siècle). © SPW-AWwP/RPA

Renseignements

Commanderie de Chantraine
rue du Ruisseau Saint-Jean 12
1367 Huppaye
veronique.danese@awap.be

LIEUX DE CULTE : PATRIMOINE À RÉINVENTER.

JOURNÉES DE LA RESTAURATION

ET DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE

(20-21/05/2026)

Au-delà de leur portée religieuse, les lieux de culte ont toujours révélé une importance particulière pour la population. En effet, les églises constituent un symbole identitaire et un élément structurant du paysage, que ce soit dans le tissu urbain ou rural.



Chapelle transformée en bibliothèque communale, Saives (Faimés). © D.R.

En plus de disposer d'une valeur patrimoniale, culturelle et historique, les églises peuvent également être chargées de souvenirs personnels et familiaux. Malheureusement, la baisse de la fréquentation des lieux de culte induit souvent une diminution de leur entretien. Le prix des réparations pouvant excéder le budget des communes, l'état de dégradation des églises ne cesse d'augmenter au point, dans certains cas, d'être menacées de destruction.

D'autres solutions de conservation intégrée, plus ou moins invasives, sont pourtant possibles et permettent de pérenniser les qualités patrimoniales du bien tout en le faisant évoluer dans un environnement en mutation : à Faimés, la chapelle de Saives (bâtiment classé datant du XI^e siècle) a été transformée en bibliothèque communale. L'église

Saint-Antoine de Padoue, à Forest, est quant à elle devenue une salle d'escalade avec un espace réservé au culte. Chez nos voisins du nord, il est possible de pratiquer le « champing », contraction de « church » et de « camping », au sein de la Sint-Bartholomeuskerk de Diksmuide. Les exemples à l'étranger sont également légion : quand le Canada attribue à ses églises des fonctions telles qu'école de cirque, atelier de céramique et hôpital, la Hollande, elle, propose de les transformer en piscine publique et l'Espagne en hôtel ou ... en skate-park ! Tous ces exemples devraient nous inspirer et permettre aux décideurs et porteurs de projets de « réinventer » le patrimoine culturel en concordance avec les besoins des communes, associations et entreprises à la recherche de biens pour développer leurs activités.



Église Saint-Antoine de Padoue, exploitée comme salle d'escalade par Maniak Padoue en gardant un espace réservé au culte, Forest. © Maniak Padoue



Projet de « Champing » au sein de la Sint-Bartholomeuskerk, Diksmuide.

© Platform Toekomst Parochiekerken



Ancienne église Santa Bárbara devenue La Iglesia Skate, Llanera, Espagne. © La Iglesia Skate

En 2025, la première édition des Journées de la Restauration et de la Protection du Patrimoine (JRPP) a rassemblé 230 personnes autour du thème du patrimoine du xx^e siècle. Dans le contexte actuel où la menace pèse de plus en plus sur le patrimoine religieux, l'AWaP a décidé de consacrer sa deuxième édition à sa reconversion. Le thème choisi est donc « Les lieux de culte : un patrimoine à réinventer ». Le mercredi 20 et le jeudi 21 mai 2026, des orateurs internationaux viendront présenter des projets novateurs de réaffectation (totale ou partielle) ainsi que des solutions face aux problématiques liées à la revalorisation du patrimoine religieux. Ces deux journées de colloque se dérouleront dans l'ancienne église abbatiale du Centre des métiers du Patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay, elle-même réaffectée et inaugurée en octobre dernier.

Si la thématique de la revalorisation des lieux de culte vous intéresse ou que vous cherchez un lieu pour développer une activité, nous vous invitons à nous rejoindre. Ce colloque sera l'occasion de rencontrer des auteurs de projets de réaffectation totale ou partielle et d'obtenir des réponses à vos questions.

Découvrez tout le programme sur le site internet de l'AWaP (www.awap.be) et inscrivez-vous obligatoirement et gratuitement en cliquant sur ce lien : <https://www.billetweb.fr/journees-de-la-restauration-et-de-la-protection-du-patrimoine>.

Séverine TOUSSAINT

Renseignements

Centre des métiers du Patrimoine
« la Paix-Dieu »
rue Paix-Dieu 1b
4540 Amay
Parking gratuit à proximité

Webographie

La Iglesia Skate
<https://laiglesiaskate.com>

Maniak Padoue
<https://padoue.maniak.club>

MVRDV - Heerlen Holy Water
www.mvrdv.com/projects/1189/heerlen-holy-water

Parcum
www.parcum.be/nl/herbestemming-kerken/champing-bed-en-bartholomeus-kaaskerke

Rebond, École de cirque, centre d'escalade intérieure et atelier de céramique au sein de l'église de Saint-Germain-de-Kamouraska
<https://rebondstgermain.com>

2026, NOUVELLE FORMULE POUR UN **PATRIMOINE** QUI VOUS EN METTRA **PLEIN LA VUE**

Le Patrimoine se met en spectacle

Grande nouveauté de 2026, le Patrimoine se met en spectacle se veut être une coupole de communication qui débutera avec les Journées européennes de l'archéologie (12-14 juin 2026) pour se finir en apothéose lors des Journées du Patrimoine (12-13 septembre 2026).

Entre ces deux moments déjà fort appréciés du public, plusieurs événements de grande ampleur se dérouleront dans des sites patrimoniaux wallons et inciteront le public à découvrir le patrimoine sous les feux de la rampe : spectacles, festivals, manifestations en tous genres donneront une image ravivée de vénérables lieux chargés d'histoire.

Mais ne soyons pas impatients... et commençons par le commencement.

Journées européennes de l'archéologie

Événement ouvrant la programmation du Patrimoine se met en spectacle, les Journées européennes de l'archéologie auront lieu du 12 au 14 juin 2026. Si vous êtes passionnés par l'archéologie, si vous gérez des fouilles ou si vous êtes responsables de collections archéologiques, privés, institutions publiques ou associations, n'hésitez pas à inscrire votre activité pour les Journées européennes de l'archéologie, organisées pour la troisième fois en Wallonie. Elles seront l'occasion idéale de mettre en



Journées du Patrimoine 2025, château de Spontin, Yvoir. © SPW/AWaP - V. Rocher

valeur les trésors cachés du patrimoine wallon et de faire entrevoir l'histoire fascinante de notre région.

En tant qu'organisateur, vous pouvez proposer des visites guidées, des ateliers interactifs, des conférences et même la visite de chantiers en cours. Si votre dossier est accepté, vous bénéficierez d'un subside de maximum 800 € pour mener à bien vos activités et leur encadrement.

L'AWaP se chargera de votre inscription en ligne sur le site international et de la promotion de vos initiatives.

Journées du Patrimoine

Pour les Journées du Patrimoine, qui clôtureront en beauté le Patrimoine se met en spectacle, pas de thème cette année ! Tout le patrimoine peut ouvrir et bénéficier de subsides, si le dossier introduit respecte néanmoins les trois conditions indispensables à l'événement, qui sont la gratuité, l'intérêt patrimonial du lieu et un dossier complet.

Tous les dossiers acceptés pourront être éligibles à une subvention. Celle-ci se décompose en un subside destiné à couvrir les frais liés à la réalisation de visites guidées, d'animations et d'outils didactiques spécifiques à la manifestation pour un montant ne dépassant pas 500 € ainsi qu'un second couvrant les frais d'encadrement du public pour un montant ne dépassant pas 100 € par journée. En résumé, est reprise sous le terme d'encadrant, toute personne spécifiquement chargée d'aiguiller et/ou d'accompagner le public durant les activités proposées (ouverture du lieu, spectacle, animation, jeu...) en vue d'assurer la bonne marche de celles-ci, à l'exclusion des guides qui se chargent de la visite guidée du site proprement dite.

Les lieux exceptionnels ainsi que les sites exceptionnellement ouverts seront particulièrement mis en avant lors de cette 38^e édition.

Semaine Jeunesse et Patrimoine

La 16^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine aura lieu du lundi 13 au vendredi 17 avril. Comme de coutume, elle invitera les élèves de 5^e et 6^e primaire et de 1^{re} et 2^e secondaire à la découverte d'une sélection de lieux sous une bannière thématique, la même que pour la 37^e édition des Journées du Patrimoine : le patrimoine gourmand.

Déclinés en cinq sous-thématiques, ce thème permettra aux élèves de découvrir, via le patrimoine mobilier et immobilier, aussi bien les pratiques alimentaires au travers des périodes historiques que les menus liés aux fonctions, métiers ou classes sociales ou les lieux qui font vivre toujours aujourd'hui le secteur de l'alimentation. Les riches collections de nos musées wallons seront elles aussi mises à contribution pour éclairer la thématique.

Comme les autres années, la demi-journée comprendra à la fois une visite classique des lieux ainsi que des moments plus ludiques. Un jeu didactique sera, cette année encore, développé en partenariat avec l'association Musées et Société en Wallonie (MSW). Le programme complet des activités est en cours de diffusion auprès de toutes les écoles de Wallonie, qui peuvent s'y inscrire jusqu'au 26 mars en utilisant le formulaire qui y est repris ou en se rendant sur le site interactif <https://public.journeesdupatrimoine.be>.

Comme en 2025, les frais de déplacement des élèves vers les lieux participant à cette semaine de découvertes patrimoniales pourront faire l'objet d'une demande de subside ne dépassant pas 50 % du coût du transport et n'excédant pas 1000 € par établissement scolaire. Ce subside pourra être sollicité lors de l'inscription des classes via le formulaire téléchargeable par QR code dans la brochure.



Journées européennes de l'archéologie 2025, basilique de Chèvremont. © SPW/AWaP - V. Rocher

Vie de château en famille

Le 1^{er} mai, les enfants et leur famille seront également conviés à la 6^e édition de la Vie de château en famille. Cet événement appelle parents et enfants à la découverte de nombreux châteaux wallons. Les sites accessibles gratuitement à cette occasion ont concocté des activités variées et invitent petits et grands à profiter de jeux développés également en partenariat avec MSW. Le programme sera prochainement diffusé auprès des partenaires et disponible sur www.awap.be.



**Inscrivez une activité
pour les Journées européennes
de l'archéologie
(12-14 juin 2026) :**



**Introduisez un dossier
aux Journées du Patrimoine
(12-13 septembre 2026) :**



Renseignements

Cellule des Journées du Patrimoine

+32 (0)85 27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be

Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

TERTRES DE MÉMOIRE, UNE EXPOSITION CONSACRÉE AUX **TUMULI DE SERON**



Vue générale du site des trois tumuli de Seron, Fernelmont. © Skyisblue

Les trois tumuli de Seron (Fernelmont) occupent le sommet d'un relief, à la charnière entre la plaine alluviale de la Meuse au nord et la zone sommitale de bas-plateaux qui dominent la vallée de la Meuse au sud. Cette position procure conjointement un large champ de vision du terroir depuis le site et une visibilité remarquable de ce dernier dans le paysage environnant.

Ces monuments de terre font partie des quelque soixante tertres funéraires gallo-romains encore conservés dans l'antique Cité des Tongres. La vie de ces rescapés comporte plusieurs moments qui témoignent d'intérêts divers à leur égard : élevés – au moins pour deux d'entre eux – pendant le II^e siècle de notre ère, ils sont cartographiés durant les Temps modernes en raison de leur importance militaire ; au milieu du XIX^e siècle, des fouilles y sont entreprises par la Société archéologique de Namur ; aux XX^e et XXI^e siècles, ils servent d'illustrations de cartes postales et font l'objet d'études monographiques (PLUMIER, 1986 ; MASSART, 2015). La reconnaissance de leur valeur patrimoniale est soulignée par leur classement au titre de Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

En 2007, le propriétaire, la Commune de Fernelmont, a initié une procédure de Certificat de patrimoine dans le but de valoriser le lieu, de fournir aux visiteurs un accueil de qualité, d'endiguer certains actes de vandalisme. La démarche a débouché en 2017 sur un projet global envisageant l'acquisition de portions de parcelles mitoyennes, des interventions sur la végétation, le traçage de chemins pédestres, la pose de clôture et de mobilier (panneaux didactiques, bancs, range-vélos) et l'installation d'un parking. Ce projet a suscité un diagnostic archéologique préalable qui a été mené en 2018 par l'AWaP (FRÉBUTTE *et al.*, 2019).

Les principaux résultats de cette opération renseignent sur le mode d'édification des tertres et la stratégie d'acquisition des terres les composant. Le pourtour du tumulus septentrional a livré deux vestiges significatifs : un enclos constitué d'un muret de pierre sèche qui isolait le monument de l'espace des vivants et une sépulture à incinération de la première moitié du III^e siècle après J.-C.

Depuis le 18 septembre 2021, date de l'inauguration du site restauré, les tumuli ne sont plus perçus comme de simples « tas de terre » mais comme un joyau patrimonial qui a retrouvé du sens dans ce coin de paysage hesbignon. Source de fierté pour la population locale qui se l'est réapproprié, il attire régulièrement les groupes scolaires et les touristes. Le Gal Meuse-Campagnes l'a également intégré dans des circuits de randonnées pédestre et équestre.

Dans cet élan, la commune de Fernelmont et l'AWaP ont décidé d'unir leurs compétences pour retracer l'histoire de cet endroit emblématique

au travers de l'exposition « Tertres de mémoire ». L'organisation s'appuie sur des collaborations avec la Société archéologique de Namur, le Musée archéologique de Namur du Pôle muséal Les Bateliers, l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et le Gallo-Romeins Museum Tongeren. Près de 150 ans après leur découverte, les riches mobiliers funéraires exhumés dans deux tertres reviendront pour la première fois dans leur région d'origine. Ils seront accompagnés par les objets de la sépulture révélée en 2018 et par des panneaux présentant la romanisation régionale, les rites funéraires antiques, les nouvelles technologies utilisées par l'archéologie et l'apport des études pluridisciplinaires récentes. Cet événement sera complété par diverses activités dont une conférence et des visites sur site lors des Journées européennes de l'archéologie (12-14 juin).

L'exposition se tiendra du 18 avril au 12 juillet 2026 dans le bâtiment de La F@brik à Noville-les-Bois (Place communale, 25). Durant la période scolaire, l'horaire d'ouverture est fixé de 11h à 17h

le mercredi et le week-end ; durant les vacances scolaires, il s'étend de 11h à 17h du mardi au dimanche. Des accompagnements guidés peuvent être réservés auprès de La F@brik (081 83 02 58 ou fabrik@fernelmont.be).

Christian FRÉBUTTE
et Fanny VAN ORSHOVEN

Bibliographie

FRÉBUTTE C., COLLETTE O. & HANUT F., 2019. Nouvelle approche archéologique du site des trois tumuli de Seron (Fernelmont), *Signa romana*, 8, p. 63-73.

MASSART C., 2015. *Les tumulus gallo-romains de Hesbaye (cité des Tongres). La représentation funéraire des élites*, Publications of the Gallo-Roman Museum of Tongeren (Atuatuca, 6).

PLUMIER J., 1986. *Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Séron, Hanret, Bois de Buis, Penteville*, Musée archéologique de Namur (Documents inédits, 2).

55^e FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES

Et si vous défiez le **futur** par la **lecture** ?

L'AWaP a répondu présente à cette invitation et partagera cette année un stand avec Ediwall (Hall 2 – stand 232) à la Foire du Livre de Bruxelles, qui se tiendra du 26 au 29 mars 2026 à Tour & Taxis.

Véritable rendez-vous incontournable de la scène éditoriale francophone, la Foire invite, pour cette édition, le public à « défier le futur » en proposant de ralentir, de lire et de réfléchir à notre rapport au monde, à contre-courant du flot numérique.

L'Agence y présentera ses dernières publications, avec un accent particulier sur sa plus récente parution, *Trésors du patrimoine mondial en Wallonie*, un beau livre consacré aux huit sites wallons inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'évènement sera également l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos collections destinées au grand public, notamment les *Carnets du Patrimoine*, récemment enrichis des numéros 179 consacré à Spa et 180 illustrant le patrimoine de Fexhe-le-Haut-Clocher. La collection jeunesse sera aussi mise à l'honneur : elle compte désormais douze titres, dont les deux derniers s'intitulent *Qu'est-ce qu'un théâtre ?* et *Qu'est-ce que l'architecture du Moyen Âge ?*



L'AWaP se réjouit de participer une nouvelle fois à ce grand rendez-vous culturel et de pouvoir y rencontrer, comme chaque année, un public nombreux et curieux, intéressé par la découverte et la valorisation du patrimoine wallon.

FERRONNIER DU PATRIMOINE, IL FAUT LE FER ET LE SAVOIR-FAIRE

Connaissance de l'histoire de l'art et des styles, des règles en vigueur pour entretenir et restaurer le patrimoine, de la nature et de la qualité du fer, maîtrise du feu et de ses températures, dextérité, créativité, patience, respect sont quelques-unes des qualités indispensables à l'exercice de ce métier d'art et de patrimoine.



© AVaP



Il faut le fer!

Remplace les mots **FER**, **FORGE** et **ACIER** à leur juste place dans le texte ci-dessous

En chauffant le minerai de fer, on obtient de la _____, très riche en carbone (élément chimique non métallique, essentiel à la vie et présent dans tous les organismes vivants).

Si on lui enlève une partie du carbone qui la compose, on obtient de l'_____.

Si celui-ci est à son tour décarburé, le résultat donne du _____, un métal malléable s'il est chauffé à haute température.



Et pour le savoir-faire, en plus de la forge et de la soufflerie, il faut être bien outillé!

Relie ces quelques outils indispensables au ferronnier du patrimoine à l'image correspondante.

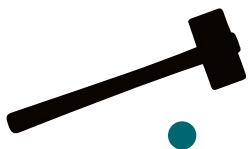


LIME

TENAILLE

MARTEAUX

ENCLUME



Remets de l'ordre dans les grandes étapes du travail du ferronnier du patrimoine en les numérotant.



L'ASSEMBLAGE : par la soudure, l'usage de rivets... le ferronnier assemble les différentes pièces forgées nécessaires à son projet.



LE CHAUFFAGE : le ferronnier place la pièce de fer à travailler dans le feu de la forge.



LA FINITION : le ferronnier termine son travail en nettoyant, protégeant et installant le fruit de son travail à sa juste place, en respectant l'harmonie de l'ensemble patrimonial.



LE DESSIN : le ferronnier dessine ce qu'il y a lieu de réaliser pour la sauvegarde du patrimoine après avoir bien pris connaissance du contexte de l'ouvrage à entretenir ou à restaurer.



LE FAÇONNAGE : sur l'enclume, à l'aide de ses outils, le ferronnier frappe, plie et met en forme la pièce de fer.

Muriel DE POTTER

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE** **DU PATRIMOINE (AWAP)**

Éditeur responsable

Sophie Denoël,
Inspectrice générale f.f., SPW-TLPE-AWaP

Coordination

Madeleine Brilot (AWaP)
Adeline Lecomte (AWaP)

Collaborations

Associations (Malagne, Archéoparc de Rochefort - CIPAR - MSW - QVW)

Mise en page

Sandrine Gobbe (AWaP)

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse **lalettredupatrimoine@awap.be**
- à l'adresse postale :
Agence wallonne du Patrimoine
Lettre du Patrimoine
Rue du Moulin de Meuse 4 à 5000 Namur

Nouvelle adresse dès mars 2026

Rue de la Brigade Piron 3 à 5100 Jambes (Namur)

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
lalettredupatrimoine@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



agencewallonnedupatrimoine



#patrimoinewallon

ISBN 978-2-39038-265-2



9 782390 382652

La Lettre du Patrimoine n° 81 01 | 02 | 03 2026

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 15 janvier 2026

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2026/14.407/02